

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023





Association les enfants du canal

Rapport d'activité 2023

conseil d'administration

Jean Baptiste Legrand, Président
Marie Françoise Chabanne, secrétaire
Claire D'Hennezel, trésorière
Malissa Marseille, membre
Florian Bricaud, membre
Bruno Torregrossa, membre
Sylvaine Villeneuve, membre

direction

Samira El Alaoui

rédaction

veille sociale et insertion : Ines Bedrani
hébergement logement : Florence Dia, Alicia Frade, Vanessa Lefevre
résorption des bidonvilles : Michael Jacques

Avec le concours des équipes des pôles

conception et réalisation

Rositsa Kratunkova

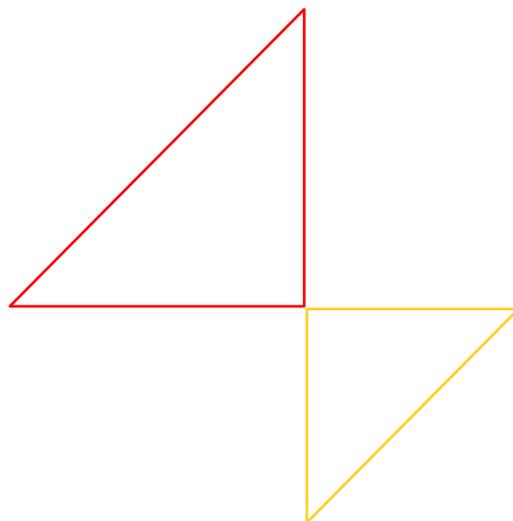


Table des matières

- 04 **Rapport moral**
- 06 **Budget et ressources humaines**
- 08 **Veille sociale et insertion** - L'atelier chantier d'insertion travailleurs pairs
- 15 **Veille sociale et insertion** - Les maraudes d'intervention sociale (MIS) - 6/14ème et 8/17ème arrondissements
- 21 **Veille sociale et insertion** - L'accueil de jour
- 26 **Hébergement - logement** - CHS Vésale
- 34 **Hébergement - logement** - CHS Grancey
- 42 **Hébergement - logement** - L'Accompagnement vers et dans le logement
- 52 **Hébergement - logement** - Le CHAP CHU-ALTHO Familles
- 64 **Résorption des bidonvilles** - Mesnil
- 78 **Partenaires**



Rapport moral

présenté en assemblée générale le 25 avril 2024

Guidée par des valeurs et des principes d'action auxquels elle ne déroge pas, la petite association née du combat contre le mal logement sur le canal St Martin il y a 17 ans, poursuit sa mission au service des personnes les plus vulnérables et en situation d'exclusion.

Cette année, grâce à la mobilisation de nos équipes ce sont près de **87 000** nuitées qui ont été comptabilisées sur nos différents centres d'hébergement et **105** ménages qui ont accédé à un logement après souvent un long parcours d'errance ou de prise en charge dans des dispositifs d'hébergement.

Si l'on peut se satisfaire de voir aboutir des relogements, la situation des personnes sans domicile reste malheureusement dramatique au regard du nombre toujours croissant de personnes à la rue.

Ainsi, le dernier rapport annuel de la fondation Abbé Pierre sur le mal logement porte le nombre de sans domicile fixe à **330 000** et le total de personnes mal logées à **4.1 millions**.

Nos équipes de veille sociale, intervenant en maraudes auprès des personnes sans chez soi, sont en première ligne du manque de solutions durables pour des personnes qui sont ancrées en rue depuis parfois plus de 15 ans.

La saturation des dispositifs d'urgence, le manque de logements adaptés, le manque de structures médicosociales, le manque de logements très sociaux sont autant de réalités qui freinent l'insertion durable de publics très précarisés.

Et sans solution de logement, pas d'avenir, car vivre à la rue tue. En 2023, **11 personnes** accompagnées par les équipes de maraude sont décédées.

Le collectif des morts de la rue a recensé **656** morts en France en 2023.

Les récentes annonces de refonte de la loi SRU pour intégrer du logement intermédiaire dans les quotas de logements sociaux nous interrogent et laissent augurer une nouvelle année de tensions dans l'accès au logement des plus précarisés, et des inquiétudes sur les ressources que nous pourrions mobiliser (humaines, financières) pour apporter des solutions durables aux personnes que nous accompagnons, alors que nous n'avons pas encore toute la visibilité sur l'ensemble des dotations 2024 de l'Etat pour assurer le fonctionnement de nos services.

On s'interroge également sur l'héritage que laissera les jeux olympiques alors qu'un nettoyage social est dénoncé par un collectif d'acteurs associatifs, « le revers de la médaille », réuni pour alerter sur les conditions de déplacement des lieux de vie des personnes à la rue et le manque de solutions pérennes à leur prise en charge.

L'ensemble de ces constats, pour la plupart réitérés chaque année, nous obligent à toujours plus de mobilisation pour rendre effectif l'accès direct de la rue au logement selon les principes du logement d'abord que nous défendons, convaincus que le logement est un point de départ à l'insertion plutôt que l'aboutissement d'un parcours en escalier où on prépare les personnes jusqu'à ce qu'elles soient « prêtes au relogement ».

Nous sommes heureux de voir se concrétiser le projet « **Bail Bail la Rue** » en 2024, en réponse à l'appel à projet 10 000 HLM accompagnés qui va permettre l'accès direct au logement, durant une première étape expérimentale, de **15** personnes ayant un long parcours de vie à la rue et des besoins d'accompagnement intensif.

Alors que 2024 voit se concrétiser le déploiement de ce nouveau service en lien avec les orientations logement d'abord, ainsi qu'un service de gestion locative adaptée, la question des moyens, qu'ils soient humains ou financiers, reste une préoccupation majeure, à la fois pour rester sur une dynamique de stabilisation, mais également pour pouvoir assurer le déploiement de nouveaux projets dans de meilleures conditions.

Notre secteur reste malheureusement très impacté par un turn over important et des difficultés de recrutement qui peuvent se répercuter sur les conditions de travail des équipes qui restent fortement mobilisées et engagées dans leurs missions ainsi que sur la qualité de notre accompagnement.

Nous sommes attachés à la qualité de nos actions, nous ne pouvons la sacrifier à des logiques de rentabilité ou d'optimisation des moyens. Dans un contexte social, politique et économique qui met à mal la solidarité, alors que nous aurions besoin de consolider nos équipes qui œuvrent dans un contexte d'intervention particulièrement éprouvant, il nous faudra faire preuve de créativité pour développer nos missions, les rendre attractives et sécuriser les parcours de nos salarié.es.

Le droit au logement reste le pilier du projet que nous déclinons sur l'ensemble de nos services avec le concours de nombreux partenaires opérationnels et le soutien des financeurs publics, principalement l'Etat et la ville de Paris.

Le rapport d'activité donne à lire la richesse et la diversité des actions de notre association et l'engagement des équipes que nous remercions chaleureusement.

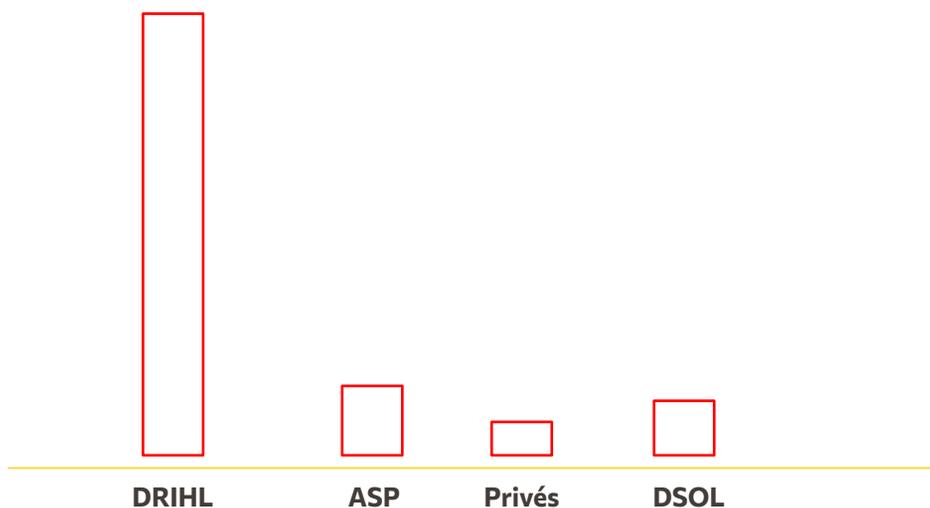
Vous en souhaitant une bonne lecture,

Jean Baptiste Legrand
Président

Budget et ressources humaines

Subventions d'exploitation en €

Bailleurs de fonds	2021	2022	2023
DRIHL	3,298,854	3,591,651	3,877,957
ASP	213,979	214,477	244,752
FSE	289,008	-	-
PRIVES	31,660	70,216	86,000
DSOL	200,556	170,556	213,424
AUT		20,000	-
DRJSCS			
Total	4,034,057	4,066,900	4,422,133

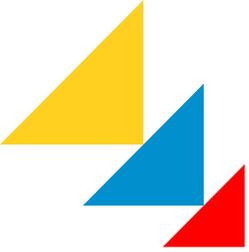


Subventions par service en k€

Services	2021	2022	2023	Var 23/22 en %	2023 en %
Hébergement Vésale	498	522	523	0%	12%
Hébergement Grancey	473	504	503	0%	11%
Chap 92	789	816	862	6%	19%
AVDL	554	411	585	42%	13%
Mesnil	864	966	958	-1%	22%
Romcivic	96	-	-		0%
Accueil du jour	250	256	267	4%	6%
Chantier d'insertion	223	254	339	33%	8%
Maraudes	288	317	322	2%	7%
Association	-	20	65	225%	1%
Total	4,034	4,067	4,422	1%	100%

ETP par service en %

Services	2021	2022	2023
	en % d'ETP sur l'année	en % d'ETP sur l'année	en % d'ETP sur l'année
Hébergement Vésale	11%	14%	11%
Hébergement Grancey	11%	11%	10%
Chap 92	8%	7%	8%
AVDL	8%	12%	12%
Mesnil	23%	19%	15%
Romcivic	4%	0%	0%
Accueil du jour	4%	5%	4%
Chantier d'insertion	18%	18%	22%
Maraudes	10%	10%	9%
Association	2%	5%	9%
Total	100%	100%	100%



Veille sociale et insertion

L'atelier chantier d'insertion travailleurs pairs

▷ Contexte

Les travailleurs pairs sont au cœur du projet associatif des enfants du canal, depuis la mobilisation sur le canal Saint Martin en 2006, à la création du chantier d'insertion travailleurs pairs en 2012. Les travailleurs pairs apportent le partage, la transmission d'un savoir expérientiel, celui d'un rétablissement par rapport à histoire de vie stigmatisante à la rue.

Au fil de l'expérience déployée aux enfants du canal, un besoin d'accompagnement socio-professionnel et d'encadrement a justifié le passage sur le statut d'atelier chantier d'insertion. En lien avec différents aspects : les problématiques des personnes à la rue peuvent faire écho à celles des pairs aidants, ce qui implique d'être attentif à cette confrontation et ses effets ;

Le chantier d'insertion travailleurs pairs embauche ainsi les personnes sous le statut de salarié en insertion sur une base de 26 heures par semaine dans le cadre de contrats de travail en CDDI d'une période de six mois renouvelable une fois. C'est un **atelier chantier d'insertion remobilisant**. Il s'adresse à des personnes qui répondent aux critères de l'insertion par l'activité économique (minimas sociaux, réfugiés, difficultés socio

professionnelles...) via un orienteur sur la plateforme de l'inclusion ; en outre, la personne est recrutée pour avoir connu un parcours de vie à la rue, l'activité étant un support à leur insertion sociale, professionnelle et à leur rétablissement.

L'atelier chantier d'insertion travailleurs pairs a donc un double objectif :

- Favoriser le pouvoir d'agir des personnes sans-abri
- Favoriser l'insertion socio-professionnelle des travailleurs pairs eux-mêmes

▷ Les missions des travailleurs pairs

- Aller à la rencontre des personnes dans la rue en réalisant des maraudes de lien social. L'écoute des souhaits des personnes et la création du lien de confiance permettent des orientations vers des travailleurs sociaux et/ou des accueils de jour.
- Accueillir les personnes à l'accueil de jour de façon conviviale et individualisée. Être à l'écoute des personnes, les informer et les orienter en fonction de leurs demandes (cartes restaurant, vestiaires, douches,

buanderie, etc.). De façon ponctuelle, assurer des traductions pour faciliter le travail social.

- Participer à des animations et des actions collectives : ateliers cuisine, peinture, musique, jeux, Refettorio, musées, aquarium, bateaux mouches, maraude : « petit dej de rue », maraudes musicales, etc.
- Accompagner physiquement les personnes en lien avec le travailleur social lors de démarches administratives diverses et de RDV médico-sociaux (Domiciliations, CAF, Impôts, CPAM, hôpitaux, accueils de jours, etc.). Régulièrement, les travailleurs pairs vont rendre visite à des personnes hospitalisées ou hébergées afin de maintenir un lien social.
- Organiser l'espace de l'accueil de jour : préparer les différents espaces, nettoyer le lieu, gérer les stocks et l'approvisionnement.

Les apports des travailleurs pairs dans l'activité des enfants du canal

Les travailleurs pairs ont tendance à prendre très à cœur leurs activités en raison de l'utilité sociale forte de leur mission et du lien avec leur parcours de vie. Le rôle de l'équipe permanente est

notamment de canaliser cette énergie au service des publics, pour que les travailleurs pairs puissent apprendre à gérer leurs émotions face aux fortes problématiques des personnes rencontrées et de les en protéger, de ne pas surréagir, de trouver leur juste proximité dans l'intervention sociale.

Par ailleurs, cette expérience de pair-aidance a vocation à favoriser le **rétablissement des pairs aidants eux-mêmes**, en inversant le stigmate d'une expérience traumatisante pour qu'elle devienne une force qui se partage. Des temps de parole avec des psychologues, des addictologues accompagnent ce parcours de résilience. La conseillère en insertion sociale et professionnelle est formée et expérimentée à l'entretien motivationnel et dans l'approche rétablissement.

Les travailleurs pairs présentent un **éventail de capacités spécifiques** mises au service de l'association et du pôle : expérience d'un parcours migratoire, langues étrangères, savoirs en réduction des risques liées aux addictions, langage de proximité avec les pairs, connaissance des stratégies de survie en rue, la confrontation à des troubles de santé. Ce rôle nécessite d'assumer des missions de passeur, de médiateur, de faire figure d'exemple résilient auprès des personnes aidées, des professionnels de l'intervention sociale.

Journée régionale organisée par FAS : "Travail Pair, Santé Mentale et Lutte contre les Exclusions"

Le 23 novembre 2023, à l'occasion de la journée régionale portée par la Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France avec le soutien de la Fondation de France, le Travail pair a été mis en lumière: Il représente un levier pertinent pour soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées dans le secteur AHI. Grâce à un travail d'enquête auprès de 8 structures associatives qui intègrent des travailleurs pairs au sein de leur équipe, la réalité multiforme du travail pair dans le secteur de la lutte contre les exclusions a ainsi été présentée au travers d'un document de synthèse: travail pair et rétablissement, le recrutement d'un travailleur pair, la place dans l'équipe et l'articulation des missions entre travailleur.se.s et non pair.e.s, le management, la formation... Les Enfants du Canal ont contribué activement à l'élaboration de cet outil (entretiens d'équipe, participation au groupe de pilotage, monographie, relecture....). L'équipe de la veille sociale était largement représentée lors de cette journée ce qui a permis de confronter notre expérience de travail pair à d'autres pratiques et ainsi envisager de nouvelles pistes de travail afin de renforcer la reconnaissance du travail pair comme un outil à part entière dans la lutte contre les exclusions.

Ces connaissances permettent ainsi une meilleure compréhension des attentes du public. Elles simplifient les échanges et font plus facilement tomber la barrière institutionnelle dans l'esprit des personnes à la rue qui sont accompagnées

par l'association. Les travailleurs pairs participent donc de manière indirecte à une meilleure **participation des publics accompagnés dans le projet associatif des enfants du canal.**

▶▶▶ Résultats chiffrés

Profil des salariés en 2023

33% de femmes
13% de personnes ayant le statut de réfugié
3% de salariés sous-main de justice

30 salariés en insertion en 2023

3% de jeunes de moins de 26 ans
27% de personnes seniors (+ 50 ans)

57% de personnes bénéficiaires du RSA
20% de personnes ayant une reconnaissance de travailleur handicapé

13% de personnes sortantes de DPH
90% de personnes vivant en hébergement ou logement de transition

Sorties vers l'emploi

13 salariés ont quitté le chantier en 2023

Nombre de sorties durant l'année	13	
Emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois, création d'entreprise)	2	Emmaüs Soidarité (CDI), Groupe SOS (CDD)
Emploi de transition (CDD de moins de 6 mois, CDD aidé hors IAE)	0	
Sorties positives (suite de parcours IAE, formation qualifiante ou non, droit à la retraite)	6	Croix rouge, 1901 Formations, El Emmaüs alternative, El Repar Seb Groupe SOS, AFPA, Jolie Monde
Total (en nombre)	8	
Taux de sorties dynamiques	61.5%	
Sans nouvelles	2	
Chômage	3	

▷ Moyens humains

L'ACI peut accueillir jusqu'à 17 travailleurs pairs simultanément. En 2023, 30 salariés en insertion ont été employés au sein de notre ACI (entrées et sorties permanentes), dont 17 ont été recrutés en 2023. L'équipe permanente est composée de quatre salariés : deux encadrants techniques, une conseillère en insertion professionnelle, et une responsable. La CIP a pris ses fonctions en 2022. Suite au départ d'une encadrante technique début décembre 2022, un recrutement a eu lieu et un nouveau salarié est arrivé en janvier 2023. Le second encadrant technique a quitté ses fonctions en septembre 2023, il a été remplacé par une encadrante en octobre 2023. La responsable a été remplacée pour quelques mois à partir de novembre 2023 dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité.

▷ Encadrement technique

L'encadrement technique est assuré par deux professionnels du travail social. Leur activité vise à soutenir et à encadrer les salariés dans leurs missions au quotidien. Les moyens d'action sont nombreux : formations à la prise de poste et tout au long de l'année, organisation du travail, démarche éducative d'écoute, conseils, développement de compétences et de connaissances, soutien et évaluation des difficultés, valorisation des savoirs faire et être, préparation des réunions hebdomadaires, bilan/évaluation de compétences etc.

En 2023, les équipes de maraudes et l'accueil de jour ont poursuivi le travail d'appropriation des outils informatiques : pour l'accueil et l'orientation des personnes, les comptes rendus de réunion et les retours de maraude. Un logiciel de suivi a été mis en place il y a trois ans, ce qui a permis de développer les compétences informatiques des salariés.

Un temps de formation métier est animé par les encadrants techniques les mercredis matin sur des notions liées à l'activité : postures en maraude, bases en addictologie, travail social, accueil, logistique, santé, hygiène sous la forme

d'atelier, groupe de parole, visites, interventions externes, participation, fonctionnement accueil de jour, logiciel MANO.

Des points quotidiens ainsi que des réunions hebdomadaires sur les situations et sur les projets sont mis en place dans l'intérêt de mieux coordonner les actions avec les différentes composantes de l'association.

Il s'agit d'un travail en étroite collaboration avec la conseillère en insertion professionnelle et la responsable de pôle afin de permettre une levée des freins à l'employabilité des salariés en insertion avec l'appui des travailleurs sociaux de la Maraude d'Intervention Sociale.

▷ Recrutement travailleurs pairs et freins à l'emploi

Un travail de valorisation du chantier d'insertion « travailleurs pairs » a été réalisé auprès des prescripteurs/orienteurs ce qui a conduit une hausse sensible du nombre de candidatures en adéquation avec les besoins de l'activité. Des présentations du chantier ont eu lieu en Comité Technique d'Animation de Pôle Emploi avec l'ensemble des SIAE parisiennes, avec le PLIE et l'EPEC, des rencontres avec des centres d'hébergement ont aussi été organisées. Des supports de présentation du chantier d'insertion type flyers, diaporamas sont régulièrement actualisés.

Lors des recrutements, nous rencontrons des personnes en difficultés pour accéder à un emploi stable ; certaines n'ont jamais occupé d'emploi salarié. Sur 17 personnes recrutées en 2023, 35 % étaient en recherche d'emploi depuis 2 ans ou plus. 65% avaient un niveau de qualification inférieur ou égal au CAP. Plusieurs salariés ont été en difficulté avec le français écrit et parfois oral. Par ailleurs, la maîtrise de l'informatique est un frein commun à de nombreuses personnes recrutées.

Accompagnement socio-professionnel

L'accompagnement individuel professionnel se décline en phase de diagnostic et de bilan de compétences puis en construction d'un projet professionnel (emploi, formation et/ou accès aux droits et aux soins).

Cet accompagnement individualisé est mis en place de façon régulière (environ 1h une semaine sur deux) avec les salariés afin d'identifier leurs difficultés et leurs potentialités. 30 salariés ont bénéficié en 2023 d'un accompagnement : entretiens individuels, conseils sur les techniques de recherche d'emploi (utilisation du site de pôle emploi, moteurs de recherches, étude du bassin

d'emploi ...etc.) et soutien à la recherche d'un projet professionnel. Depuis 3 ans, notre chantier d'insertion fait partie du programme Convergence de soutien aux CIP et de participation à un réseau (recherche d'emploi, de stage, de solutions logement et santé pour les salariés), entretiens individuels, formations collectives ; ce qui a permis de dynamiser l'accompagnement socio-professionnel de l'équipe des enfants du canal. Par ailleurs, une harmonisation des plannings du Pôle VSI a permis de dégager un temps lié à l'emploi le mercredi après-midi avec tous les salariés en insertion et la CIP. Ce qui permet d'aborder l'emploi au sein d'une dynamique collective et de favoriser le développement des compétences et l'entraide par le groupe.

15 périodes d'immersion (PMSMP) ont été réalisées

Nom de la PMSMP	Durée Expérience Professionnelle	Partenaire
Agent de nettoyage urbain	4 semaines	Clair et net
Educateur spécialisé	3 semaines	CSAPA 110 Les Halles Groupe SOS
Blanchisserie	3 semaines	AIA entreprise adaptée
Agente administrative	1 semaine	
Manutentionnaire	2 semaines	ARES
Moniteur éducateur	4 semaines	Association Aurore
Agent d'accueil social	1 semaine	CASVP
Moniteur éducateur	3 semaines	Groupe SOS/Singa
Préparateur de commandes	3 semaines	Paname service
Accompagnant éducatif et social	3 semaines	Emmaüs Solidarité
Préparateur de commandes	1 semaine	Paname service
Préparateur de commandes	2 semaines	Paname service
Moniteur éducateur	2 semaines	Caarud Ego Aurore
Tatoueur	3 semaines	Salon de tatouage Passion Patt
Accompagnant éducatif et social	2 semaines	CASVP

En 2023, 301 rendez-vous CIP (entretiens de suivi, entretien de face à face) ont été réalisés avec les salariés en insertion. Ces entretiens ont permis de définir les projets professionnels des salariés et de rédiger des CV et lettres de motivation. Les projets des salariés sont dans les secteurs suivants : coiffure, social, animation, soin, petite enfance, bâtiment, espaces verts, sécurité, animalerie, gardiennage, logistique, transport public, énergie, etc. Afin d'avancer dans les projets d'insertion des salariés, des contacts partenaires réguliers ont permis d'enrichir les échanges autour de leurs situations.

La CIP a organisé 5 sorties/rencontres en 2023 à travers des entretiens partenaires, salons emploi, visites de SIAE, prospections entreprises, ateliers de sensibilisation. Sauf contrainte, les rendez-vous de synthèse se font en présence des salariés en insertion.

Les travailleurs pairs bénéficient de différents temps consacrés à leur projet sur les thèmes suivants : emploi, santé, logement. Avec la conseillère en insertion socio-professionnelle, un entretien individuel est fixé toutes les deux semaines ; deux heures d'atelier en collectif ont lieu chaque semaine le mercredi après-midi avec la CIP et des partenaires. Ils peuvent aussi être détachés de leur activité pour des démarches durant leur temps de travail en restant rémunérés. Des formations ou périodes de stage PMSMP sont mobilisées à l'externe pour permettre l'avancée du projet des personnes.

Ces périodes de stage permettent aux salariés en insertion de découvrir un métier ou de confirmer un projet professionnel déjà souhaité. Parfois, ces PMSMP peuvent déboucher sur un recrutement.

Des périodes de formations sont également organisées chez des prestataires externes selon le projet des personnes.

L'accompagnement social est réalisé par le travailleur social référent du salarié. Un travail de mise en lien est réalisé durant l'année pour permettre une complémentarité des actions engagées.

Si nécessaire, des rencontres peuvent être organisées avec le salarié et le travailleur social accompagnant. En 2023, nous avons mis en place

56 accompagnements concertés (en présentiel, visio ou par téléphone).

Formations 2023 + Organisme

Médiation Sociale	ADAGE
Gestion des conflits	ADAGE
SST	UDA
Numérique accès aux droits	Marade in
Diagnostic linguistique	Paroles Voyageuses
Atelier Santé des femmes	Convergence
Diagnostic Informatique	KONEXIO
Logement d'Abord	Alfapsy
Diagnostic informatique	KONEXIO
Diagnostic Cours de français	Reseau EIF-FEL
TEST Informatique	KONEXIO
Santé mentale	SMES / GHU
SST	La Croix Rouge
Simulation d'embauche & coaching	LA FAS_
	Carrefour
Entretien motivationnel	AlfaPsy
Attitudes de services	Bimbamjob
SST	La Croix rouge
Agent d'accueil en structure sociale	Greta
RDR EGO	AUORE
Séminaire maraude	Samu Social
Habilitation électrique BO HO HOV	Propuls
Tabacologie	Fondation du souffle
Permis Poids Lourds	AFTRAL
Atelier droit et devoirs	Cabinet juridique
	partenaire convergence
CQP Agent valoriste des biens de consommation courante	La petite roquette
Permis B	En partenariat avec la Croix Rouge
	Rouge
Aide-soignante	Croix Rouge
DEAS	1901
Secrétaire-assistante	AFPA

L'accompagnement social est réalisé par le travailleur social référent du salarié. Un travail de mise en lien est réalisé durant l'année pour permettre une complémentarité des actions engagées.

Si nécessaire, des rencontres peuvent être organisées avec le salarié et le travailleur social

accompagnant. En 2023, nous avons mis en place 56 accompagnements concertés (en présentiel, visio ou par téléphone).

▷ Fonctionnement et évaluation de l'action

Le chantier d'insertion est évalué deux fois par an lors d'un comité de pilotage et dialogue de gestion réunissant l'ensemble des partenaires financiers et prescripteurs. Deux comités de suivi ont eu lieu en visio-conférence avec Pole Emploi et une dizaine de travailleurs sociaux/CIP des salariés en insertion.

▷ ▷ Forum IAE

Partenariats et soutiens financiers

Pôle Emploi équipe IAE

Financements du projet

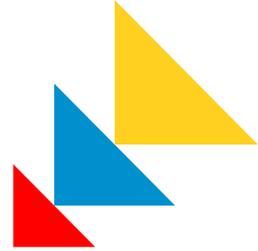
DRIEETS UT 75, Mairie de Paris, Convergence France

Financements des formations

OPCO Santé et FLES



Mardi 20 juin 2023, l'équipe de la veille sociale des Enfants du Canal a eu le plaisir de participer au forum associatif de l'Insertion par l'Activité Economique à l'initiative de Convergence et de la FAS IDF. L'évènement a pris place dans les locaux de l'Armée du Salut, où chaque association présente, telle que Carton Plein, Nov'Emploi, Emmaüs Défi, la FAS, etc. tenait son propre stand. Nous avons ainsi pu présenter nos diverses actions et les composantes des Enfants du Canal, notamment le métier de travailleur pair. Cette expérience enrichissante nous a permis de découvrir les multiples associations présentes au forum, ainsi que les différents types d'initiatives menées pour veiller à la réinsertion sociale des individus dans le besoin, tels que les ateliers de recyclage de carton proposés par Carton Plein, ou la récolte et vente de vêtements d'Emmaüs.



Veille sociale et insertion

Les maraudes d'intervention sociale (MIS) - 6/14ème et 8ème, 17ème arrondissements

▷ Contexte

Il s'agit de maraudes qui s'inscrivent dans la durée, et qui ont pour objectif d'établir un lien de confiance avec les personnes rencontrées et de leur proposer un accompagnement social. Leur intervention vise à favoriser la sortie de rue et l'accès aux droits des personnes rencontrées (accès à l'hébergement, au logement, accès au soin, à l'emploi...). Elles interviennent en journée et semaine, en cohérence avec les horaires d'ouverture de services sociaux dans une logique de proximité.

▷ Missions des travailleurs sociaux

Les travailleurs sociaux ont pour mission d'accompagner les personnes à la rue venant à l'accueil de jour ou rencontrées en maraude. Ils peuvent réaliser des entretiens dans la rue ou au bureau et des accompagnements physiques notamment pour des démarches administratives.

La mission de veille sociale est fondamentale pour prendre le temps de créer du lien et prendre en compte la temporalité des personnes, tout en respectant des valeurs de libre adhésion et d'inconditionnalité

▷ Ressources humaines

Au 31/12/2023, l'équipe du pôle veille sociale et insertion était composée de cinq travailleurs sociaux (3 TS maraude sud/aj, 2 TS maraude nord), dix-sept travailleurs pairs (salariés en insertion), six volontaires en service civique, deux encadrants technique, une conseillère en insertion sociale et professionnelle, une agente d'accueil et de médiation, une responsable du pôle veille sociale et insertion. Le pôle supporte une quote part des fonctions support et des moyens généraux de l'association (direction, administratif, financier, logistique).

▷ Partenariats et soutiens financiers

Notre équipe intervient de manière régulière avec plusieurs partenaires :

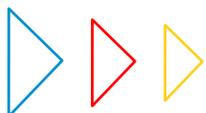
- Le partenariat avec le service AVDL des Enfants du Canal dans le cadre du dispositif « de la rue au logement » a permis de favoriser les sorties vers le logement de plusieurs personnes accompagnées. Par ailleurs, plusieurs personnes ont été orientées vers les Centre d'hébergement des Enfants du Canal.

- Le Barreau de Paris : des maraudes avocats permettant de prodiguer des conseils juridiques aux personnes vivant dans la rue ;
- L'Équipe Mobile d'Évaluation et d'Orientation Sanitaire (EMEOS) du Samu social : une infirmière est présente régulièrement en maraude avec l'équipe pour sensibiliser les personnes à l'accès aux soins mais aussi pour faciliter certaines orientations ;
- Les Équipes Mobiles d'Aide (EMA) nous signalent des personnes rencontrées la nuit en demande d'un accompagnement social et de besoins spécifiques. L'objectif est de rencontrer les personnes afin d'évaluer leur situation et de mettre en place un accompagnement ;
- L'équipe d'Interface du Samu social soutient les travailleurs sociaux dans l'évaluation des situations des personnes vieillissantes ou en situation de handicap ;
- L'Equipe Mobile Interdisciplinaire Sud (EMI - Charonne-Oppelia)
- Les Captifs la Libération : travail partenarial avec l'équipe de Maquéro et mise en relation sur les situations des personnes dans le 8ème aux abords de la gare Saint Lazare.;
- L'accueil de jour du Secours catholique des Apennins (17ème) ;
- EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité) : pour le volet psychique qui intervient en maraude une fois par mois ainsi que sur sollicitation pour des signalements. Une réunion de synthèse tous les un mois et demi permet de prendre le temps d'échanger sur les situations les plus complexes.
- L'équipe de Médecins du Monde, composée de médecins bénévoles, intervient le soir auprès de situations que nous leur signalons afin de réaliser un diagnostic médical auprès de personnes très fragiles.
- Les partenaires du secteur du 6ème et 14ème arrondissement : l'ESI René Coty, Montparnasse rencontre, les paroisses, les bagageries, l'accueil de jour Louise et Rosalie, la Bagagerie Solidaire 14, La Soupe populaire du 6ème, les maraudes bénévoles de la Croix Rouge, la Protection Civile et la FEMAPE, etc.
- Le CSAPA CAP 14 a proposé son soutien à plusieurs personnes accompagnées.

L'approche de l'aller vers correspond aux attentes du public rencontré par nos équipes.

Également, de façon ponctuelle, nous sommes en lien avec de nombreux partenaires afin de proposer des orientations et des accompagnements les plus adaptés possibles au public rencontré dans la rue : CHU, mises à l'abri hivernales, insertion, Protection civile, Croix Rouge, SPIP, Centres Médico-Psychologiques (CMP), DPH, BAPSA, ELA, UASA, Robins des rue, Bociek, La Cloche, Le Filon, etc.

Nous réalisons régulièrement des synthèses avec de nombreux intervenants pour croiser les regards et les moyens et nous nous tenons mutuellement informés des évolutions de la situation. Par ailleurs, nous convenons de veilles collectives et d'alertes notamment dans le cadre de situations de dégradation de l'état physique, psychique et moral de personnes ainsi que de personnes victimes d'agressions régulières dans la rue.



Résultats chiffrés

Equipes 6.14 et Accueil de Jour



713 maraudes réalisées

(TS, TP, VSC et encadrant technique) dont **32** maraudes avec des partenaires (avocats, Bociak, EMEOS, équipe Interface, SMES, MANO, Convergence etc.)



5685 rencontres en maraude

sur le 6ème arrondissement et le 14ème arrondissement (une personne peut être rencontrée plusieurs fois tout au long de l'année)



84 % des personnes rencontrées sont des hommes

9 % des personnes rencontrées ont plus de 60 ans

5% des personnes sont identifiées comme très vulnérables

Accompagnements



233 personnes différentes ont été rencontrées

Dont **183** personnes ont été en veille sociale régulière (personnes qui n'ont pas de demande d'accompagnement)

Dont **128** personnes ont été accompagnées dans le cadre de démarches régulières (suivi social et administratif)

Dont **212** ont fait l'objet de simples rencontres

273 ont été perdues de vue après quelques passages ou rencontres

313 accompagnements physiques ont été réalisés (CAF, dom, médecin, PASS, véto, hôpitaux, impôts, CPAM, etc)

432 entretiens (bureau, café, rue)

23 réunions de synthèses autour de situations complexes et de rencontres partenariales



675 personnes suivies*

Démarches sociales

111 personnes dont la demande SIAO est réalisée

28 personnes dont la demande DLS est réalisée

24 personnes dont la demande DALO est réalisée

19 personnes dont la demande DAHO est réalisée

112 personnes dont la domiciliation est réalisée

25 démarches d'ouverture de droits sociaux et sanitaires (RSA, AAH, AME, CSS, mutuelle, PUMA, banque, impôts, aide juridictionnelle, etc,)

10 orientations de la rue au logement

22 personnes ont accédé à un emploi en DPH ou autre (SIAE, emploi classique)

32 personnes ont accédé à un hébergement

5 personnes accompagnées décédées au cours de l'année

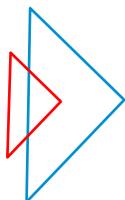
*au moins un événement sur le dossier du bénéficiaire pendant l'année

Les enfants du canal ont participé à l'hommage aux morts de la rue en 2022, organisé par le Collectif Les Morts de la rue le 13 juin à Paris.

Chaque année, le collectif organise une action pour rendre hommage aux personnes de la rue, et de permettre aux familles, aux travailleurs sociaux ou aux copains de la rue de faire leur deuil mais aussi d'interpeller et de faire savoir que lorsqu'on est à la rue, on meurt prématurément.

À l'occasion de cet hommage national, le journal La Croix a publié les noms des 611 personnes mortes dans la rue en 2022.

Selon les estimations, le nombre de personnes décédées dans la rue serait en réalité cinq à six fois plus élevé. Parmi les 611 personnes recensées par le collectif, se trouvaient 526 hommes, 80 femmes et cinq enfants. L'âge moyen au moment du décès est de 49 ans, soit 30 ans de moins que la moyenne nationale.



Un forte proportion de sans-abris en grande détresse psychologique sur le 6ème

Les équipes constatent depuis plusieurs années une proportion importante de personnes en grande souffrance psychique et très désocialisées sur l'arrondissement. L'entrée en lien et la mise en place d'un accompagnement social nécessite un travail de longue haleine. Le tissu partenarial est pour beaucoup constitué de structures bénévoles, un manque est identifié en terme d'offres de services de proximité dédiées aux sans-abris (accueil de jour, bagagerie, service de domiciliation, restaurant solidaire). Un projet de bagagerie est d'ailleurs prévu en 2025 par un partenaire et le futur accueil de jour mobile des enfants du canal reste attendu pour soutenir l'intervention de l'équipe.

Les orientations vers ce type de structures sont donc des enjeux pour les équipes qui doivent anticiper les accompagnements physiques vers des établissements plus éloignés, s'assurer du bon accueil tout en prenant compte les contraintes de chacun (difficultés motrices, surveillance ou portage des affaires, anxiété à l'idée de quitter un lieu de vie). Les équipes se sont formées et mobilisées toute l'année afin d'entrer en lien avec ce public. Les « maraudes café » se sont systématisées chaque jeudi afin de faciliter les échanges.

Des résultats encourageants

Ces maraudes ont des résultats positifs, les équipes ont été acceptées et ont pu avoir des échanges, mêmes brefs, avec des personnes qui auparavant rejetaient systématiquement leur présence. Des maraudes communes avec les équipes du SMES ont été organisées régulièrement dans le but de rencontrer les personnes en grande souffrance psychique et ainsi croiser le regard avec une équipe spécialisée, établir des diagnostics, préparer au mieux les hospitalisations et permettre un premier accès aux soins psychiques.



Résultats chiffrés

Equipes 8.17



519 maraudes réalisées

(TS, TP, VSC et encadrant technique) dont **32** maraudes avec des partenaires (avocats, Bociak, EMEOS, équipe Interface, SMES, MANO, Convergence etc.)



2103 rencontres en maraude

sur le 6ème arrondissement et le 14ème arrondissement (une personne peut être rencontrée plusieurs fois tout au long de l'année)



85 % des personnes rencontrées sont des hommes

16 % des personnes rencontrées ont plus de 60 ans

10% des personnes sont identifiées comme très vulnérables

Accompagnements



202 personnes différentes ont été rencontrées

Dont **87** personnes ont été en veille sociale régulière (personnes qui n'ont pas de demande d'accompagnement)

Dont **92** personnes ont été accompagnées dans le cadre de démarches régulières (suivi social et administratif)

Dont **124** ont fait l'objet de simples rencontres

99 ont été perdues de vue après quelques passages ou rencontres

240 accompagnements physiques ont été réalisés (CAF, dom, médecin, PASS, véto, hôpitaux, impôts, CPAM, etc)

243 entretiens (bureau, café, rue)

10 réunions de synthèses autour de situations complexes et de rencontres partenariales



363 personnes suivies*

Démarches sociales

78 personnes dont la demande SIAO est réalisée

19 personnes dont la demande DLS est réalisée

8 personnes dont la demande DALO est réalisée

16 personnes dont la demande DAHO est réalisée

36 personnes dont la domiciliation est réalisée

26 démarches d'ouverture de droits sociaux et sanitaires (RSA, AAH, AME, CSS, mutuelle, PUMA, banque, impôts, aide juridictionnelle, etc,)

5 orientations de la rue au logement

11 personnes ont accédé à un emploi en DPH ou autre (SIAE, emploi classique)

9 personnes ont été orientées vers des haltes de nuit pérennes

8 personnes ont accédé à un hébergement

8 personnes ont accédé à un logement

6 personnes accompagnées décédées en 2023

*au moins un événement sur le dossier du bénéficiaire pendant l'année

Difficultés

Plusieurs difficultés sont rencontrées dans la mise en place de cette mission. Nous constatons :

- un manque de place en halte de nuit. Et une absence de haltes de nuit flexibles, à destination d'un public très désocialisé qui a besoin de répit et de repos mais qui n'ira pas directement vers un hébergement généraliste.
- des difficultés à orienter des personnes vers des accueils de jours ou des partenaires sociaux tant les dispositifs parisiens sont saturés et insuffisants
- une augmentation de personnes incarcérées et de personnes recevant des OQTF
- une augmentation des décès des personnes sur nos secteurs d'intervention
- une disparition des installations de personnes, sans procédure judiciaire préalable
- des personnes régulièrement perdues de vue : errance, mobilité, agressions hostilité des riverains
- des hébergements inadaptés aux besoins des personnes : règlements stricts, chambres partagées, stigmatisation des personnes qui consomment de l'alcool ou autre produit, etc. Des personnes exclues de ces centres se retrouvent de nouveau à la rue, parfois elles quittent volontairement ces centres car elles ne s'y sentent pas bien
- des personnes en souffrance psychique ou somatique ; qui peuvent être hospitalisées (en psychiatrie ou addictologie ou autre service), en discontinuité avec des retours à la rue qui fragilisent leur parcours de soins
- des difficultés à échanger avec les personnes qui parlent peu français, sans interprète

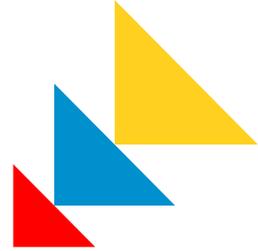
- une complexité administrative et numérique qui ralentit l'accès aux droits des personnes accompagnées.

Points forts

La mission s'effectue dans un respect de la temporalité des personnes accompagnées. Le cadre d'accueil est souple et l'accompagnement prend en compte les spécificités des personnes. L'équipe adapte ses horaires, ses modalités d'accompagnement, et propose régulièrement des accompagnements physiques pour rassurer et renforcer la relation de grande proximité avec les personnes accompagnées. La multiplicité des expériences et profils, des professionnels et volontaires permet de croiser les regards et d'apporter des compétences multiples profitables au public rencontré.

Par ailleurs, notre organisation et notre grand nombre d'intervenants (travailleurs pairs et volontaires) sur le terrain nous permettent d'assurer de façon simultanée différents types de maraude (exploratoire, maraude de lien, ou de réponse à des signalements du Samu social), ainsi que des accompagnements ou entretiens sociaux. Cette présence régulière sur les secteurs de maraude et la disponibilité des équipes est rassurante pour les personnes.

L'apport des projets culturels vient proposer une offre complémentaire afin de rompre avec le quotidien et de recréer des espaces de convivialité, de plaisir et de solidarité. Ces actions sont des espaces de socialisation, qui sont aussi intéressantes pour créer du lien avec un public peu réceptif aux démarches sociales. Enfin, les équipes assurent un suivi de « la rue au logement » et se positionnent comme coordonnateurs de parcours des personnes. Un relais est ensuite mis en place lors d'une passation avec l'équipe de la nouvelle structure.



Veille sociale et insertion

L'accueil de jour

▷ Retour sur l'origine du projet

L'accueil de jour a été créé, dans l'objectif de soutenir les personnes à la rue, rencontrées en maraude, à travers le partage d'un moment convivial, des conseils, des orientations et un soutien aux démarches sociales.

L'accueil de jour, à l'origine se faisait par le BusAbri, qui se démarquait par son originalité et son accessibilité. C'était un bus à étage, aménagé qui permettait de faire l'interface entre la rue où les personnes vivent et un lieu couvert et atypique. L'intérêt était d'accueillir de façon inconditionnelle, des personnes, même les plus éloignées des institutions dites « classiques ».

Au début du projet, le BusAbri était installé sur le 14ème et le 8ème arrondissement sur le même principe, à compter de deux jours par semaine chacun. En raison de contraintes logistiques, l'association a dû le sectoriser sur le 14ème. Suite à différents incidents et dégradations, le projet de Busabri a été définitivement mis à l'arrêt par l'association à l'été 2022. Pour assurer une continuité de service, des permanences d'accueil ont été mises en place dans nos locaux administratifs rue Didot. Puis grâce notamment aux échanges avec la Mairie du

14ème arrondissement nous bénéficions depuis février 2023 de la mise à disposition d'un local où nous avons implanté un accueil de jour provisoire. Cela dans l'attente de la concrétisation d'un nouveau projet d'accueil mobile, pouvant aller à la rencontre des publics des différents territoires d'intervention, et proposant de nouveaux services d'accompagnement (numérique, accès aux droits, démarches administratives...). Le financement et les modalités du projet ne sont pas encore arrêtés, la réflexion se poursuit avec nos partenaires pour en étudier la faisabilité.

▷ Valeurs et principes de l'accueil de jour

L'équipe met en œuvre les valeurs et principes suivants :

- **L'inconditionnalité** : toute personne peut se présenter à l'accueil de jour et être accueillie par l'équipe ; y compris si elles sont accompagnées d'animaux de compagnie, à condition que les chiens aient une laisse.
- **La convivialité** : les salariés et les volontaires en service civique proposent une boisson, une collation, des jeux de société et des activités collectives ;

- **L'adaptation** : pour proposer un accompagnement de qualité, il est important que les intervenants puissent adapter leurs pratiques selon chaque situation et selon la temporalité des personnes ;
 - **L'accès aux droits communs** : dans le principe de l'équité, les intervenants de l'accueil de jour proposent une orientation et une aide à l'accès aux droits sociaux.
 - **L'accueil dans le respect et la dignité des personnes** : ce principe est primordial pour assurer un accueil chaleureux, humain afin de ne pas réduire la personne à sa situation de rue.
- Des diners au Refettorio, le restaurant solidaire situé dans la crypte de la Madeleine
 - Des après-midi pétanque et ping-pong ont été mis en place sur nos arrondissements
 - La fête de la musique a été célébrée à l'Accueil de Jour : karaoké, écriture de chansons, Open mic pour toutes et tous..
 - Des visites de Musées parisiens : Aquarium de Paris 12e, Musée du Quai Branly, Exposition Ramses II La Villette, Musée de l'Immigration, etc.
 - La mise en place de « petit dej de rue » afin de favoriser le lien avec les plus exclus : deux formats sont mis en place : sur un lieu fixe ou lors d'une maraude
 - Noël a été organisé avec l'aide des élèves de l'école « Aujourd'hui » qui a donné des boites cadeaux pour les personnes sans abri (pulls, gants, écharpes, jeux pour les enfants, produits d'hygiène, etc.). Un déjeuner a été réalisé par notre équipe et partagé avec 45 personnes accompagnées. Une après-midi dansante s'en est suivie.



Actions et bilan

Animations et sorties socio-culturelles :

- Des ateliers peinture/dessin/jeux de société
- Des tournois de ping-pong dans les squares de Paris
- Journées portes-ouvertes à l'accueil de jour

L'expo Ramsès II

Le vendredi 25 août, nous avons organisé une sortie EXPO RAMSES II à la Villette dans le 19ème arrondissement. Le groupe était composé de 10 personnes, après l'exposition un petit goûter pour clôturer la sortie.

« Quel bel après-midi à visiter l'or des Pharaons (-1270 Avant JC)» Olivier

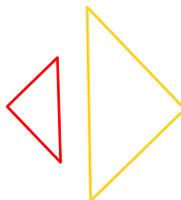
"Ramsès , personnage égyptien était un grand Pharaon. Il croyait qu'il y a avait une vie après la mort, c'est pour cela qu'il préparait tout! [...] Il faisait beaucoup la guerre avec ses ennemis. [...] Il était puissant et a fait grandir l'Egypte. Je suis content d'avoir fait cette sortie avec Les Enfants du Canal" Jésus

« Ca s'est super bien passé! A refaire, j'y retournerai" Bruno & Toute petite



Retour en image de la fête de la Musique à l'accueil de Jour!

Le mercredi 21 juin, c'était la fête de la musique chez Les Enfants du Canal. Toute l'équipe du pôle veille sociale était réunie à l'Accueil de jour où étaient conviées les personnes accompagnées des équipes 6/14 et 8/17. Buffets, musiques et instruments étaient au rendez-vous et tous les talents étaient les bienvenus autour d'une ambiance chaleureuse et conviviale. L'ambiance était tellement festive que l'ensemble des services des Enfants du Canal sont passés. Merci à toutes et à tous pour ce moment riche en partage !



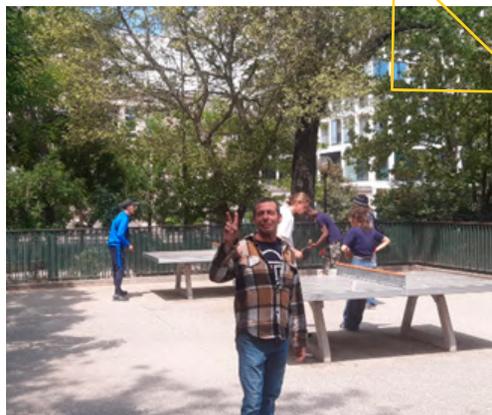
Fête de fin d'année à l'accueil de jour

Le service a organisé une fête de Noël qui a réuni une cinquantaine de personnes rencontrées en maraude par nos équipes. Le sapin offert, collecté auprès de la ressourcerie créative à Alésia a été décoré par les volontaires et les accueillis. Les cadeaux ont été généreusement offerts par l'école Aujourd'hui suite à une intervention de sensibilisation auprès d'enfants de CE1 CE2 par une personne sans-abri avec une travailleuse sociale. Une équipe a préparé des plats traditionnels (différents Thiebs, blanc, rouge, pomme de terre olive) accompagnés de petits apéritifs, des desserts et des boissons, qui avaient pour la plupart été donnés par les commerçants du quartier. Les accueillis ont adoré la nourriture, l'ambiance, avec une playlist aux petits oignons. Une salariée s'est déguisée en Mère Noël et un accueilli s'est gentiment porté volontaire pour se déguiser en Père Noël et distribuer les cadeaux.



Pique-nique de la 8.17 au parc des Batignolles

Le vendredi 9 juin, un pique-nique partagé a été organisé au parc des Batignolles. Temps fort de l'équipe de maraude 8-17, ce pique-nique permet le partage d'un repas, d'activités et d'une après-midi entre les travailleurs sociaux, les travailleurs pairs, les volontaires en service civique et les personnes sans chez soi. "Cette journée m'a particulièrement touchée. J'ai trouvé ce partage de moments de vie très intéressant : il m'a permis de découvrir certaines personnes à la rue en échangeant avec elles et en apprenant plus sur leurs parcours."



Résultats chiffrés

1997

Nombre de passages de personnes à l'accueil de jour



1808

passages d'hommes



171

passages de femmes



18

passages d'enfants



63

passages d'animaux



190

nouvelles personnes
rencontrées à l'AJ

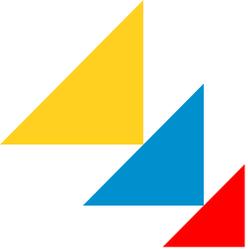
456

aides alimentaires : cartes restaurants, bons
Refettorio individuel, colis exceptionnels

Perspectives du pôle veille sociale et insertion

Projet d'un accueil mobile avec un véhicule de plus petite taille que le 'busabri' pour soutenir le travail des équipes des maraudes au nord et au sud. Cela pour apporter un appui de proximité aux maraudes et faire bénéficier aux grands exclus d'un lieu facile d'accès, équipé en outils numériques, pour se poser, rencontrer un travailleur social et effectuer des premières démarches, participer à des ateliers, à des activités socio-culturelles. Des ateliers de préfiguration ont été animés en ce sens sur l'année 2023 pour définir un futur accueil mobile en association avec l'ensemble des parties prenantes. Le projet reste dans une phase de préfiguration en attente de la finalisation du modèle de financement et de l'identification des besoins notamment en matière d'aménagement et de transformation du véhicule.

Travailler à la bonne complémentarité du travail pair avec le travail social : afin de bien rendre visible les apports d'une équipe pluridisciplinaire aux interventions croisées, il est apparu nécessaire de retravailler collectivement un projet de service partagé. Des évolutions sont attendues aussi autour de l'intervention de travailleurs pairs sur les autres pôles de l'association et aussi en termes de suite de parcours avec la perspective d'un chantier qualifiant aux enfants du canal.



Hébergement - logement

CHS Vésale

▷ Contexte

Financé par la DRIHL dans le cadre d'une convention annuelle d'objectifs et de moyens, le Centre d'Hébergement de Stabilisation Vésale assure l'accueil de personnes sans solution d'hébergement et de logement, majoritairement orientées par le SIAO 75.

Les personnes accueillies présentent des problématiques très hétérogènes : long parcours de rue, rupture personnelle, problématiques de santé invalidantes, freins divers à l'accès aux droits, rupture avec les structures classiques.

Notre objectif est de permettre un accompagnement sécurisé qui vise à mettre en œuvre, avec la personne accueillie, la réalisation de leur projet que ce soit professionnel ou de logement. Pour ce faire, la durée de séjour n'est pas déterminée afin de laisser le temps nécessaire aux personnes hébergées de trouver une stabilisation. Celle-ci est adossée à un contrat de séjour de 6 mois modulable et renouvelable.

Le CHS Vésale propose différentes modalités d'hébergements pour répondre aux besoins et aux difficultés des personnes accueillies. Les 39 places localisées à Paris sont réparties de la manière suivante :

Hébergement regroupé :

- 22 places en chambres individuelles
- 3 places couples en chambres doubles

Hébergement diffus :

- 3 appartements en cohabitation de 2 ou 3 résidents pouvant accueillir un total de 8 personnes
- 1 appartement pour une place couple soit 2 personnes
- 1 studio pour une place individuelle

Composition de l'équipe en 2023 :

- 4 ETP Agents d'accueil dont 1 ETP multi site
- 2 ETP Travailleurs sociaux
- 0.5 ETP Agent d'accueil et médiation
- 1 ETP Coordination

Nous avons accueilli également une étudiante en stage long d'Educateur Spécialisé.

▷ Actions et bilan

Le public accueilli

Sur l'ensemble de l'année 2023, **53 personnes** ont été accueillies au CHS Vésale, ainsi que **7 animaux de compagnie**. Aussi fidèles qu'eux envers leurs maîtres, nous restons attachés à l'accueil de ces

Répartition en âge

	De 18 à 25 ans	De 25 à 35 ans	De 36 à 45 ans	De 46 à 55 ans	Plus de 56 ans	Dont plus de 70 ans
Nb de personnes	1	12	11	8	21	4
Pourcentage	1,9%	22,6%	20,8%	15,1%	39,6%	7,5%

compagnons si chers au quotidien des résidents.

L'année 2023 montre un ratio de 36 hommes pour 17 femmes, ce qui révèle un déséquilibre. **La moyenne d'âge est de 50 ans** qui est stabilisée par rapport à l'année passée.

Le CHS Vésale continue d'accueillir des **personnes très âgées avec 39,6% du centre soit 21 personnes qui ont plus de 56 ans dont 4 personnes de plus de 70 ans**. Nous sommes clairement en augmentation par rapport à l'année 2022.

L'accueil moyen est de 2 ans et 8 mois mais nous avons tout de même **8 personnes présentes**

depuis plus de 8 ans sur Vésale et qui restent en attente d'une orientation vers un nouveau lieu de vie.

Ces personnes dites vieillissantes nécessitent un accompagnement plus adapté voire plus médicalisé. Un passage infirmier est quotidien pour certains résidents.

Ressources et insertion professionnelle

En 2023, **12** personnes ont eu un emploi soit une baisse par rapport à l'année passée qui comptait **19** personnes en insertion.

Répartitions des ressources pour fin 2023

	Salaires	RSA	Pôle Emploi	AAH	Invalidité	ASPAS	Sans ressources
Nb de personnes	12	10	3	4	1	5	18
Pourcentage	22,6%	18,9%	5,7%	7,5%	1,9%	9,4%	34%

Nous observons une hausse des personnes sans ressources avec 34% soit 18 personnes. Ce sont généralement des personnes qui ne sont pas régularisées avec 12 personnes accueillies (Hors EU) ou qui ne peuvent accéder encore à leurs droits (EU).

A noter que cela engendre toujours plus d'insécurité et un quotidien inconfortable face à ce manque de ressources.

Le CHS Vésale tente, autant que faire se peut, de pallier ces manques avec l'accompagnement à l'accès au soin via la PASS et des tickets de

transports fournis pour les rdvs, des colis alimentaires hebdomadaires selon les dons de la collecte nationale de la banque alimentaire ainsi que des produits d'hygiène pour rendre un accueil toujours plus digne.

La régularisation de ces personnes sans papiers reste un sujet encore prédominant en 2023 au vu du besoin de moyens humains pour constituer et aider au dépôt des dossiers à la préfecture.

Nous avons également une augmentation des bénéficiaires de l'ASPAS avec 5 personnes en 2023 face à 3 en 2022.

L'insertion professionnelle

	Milieu ordinaire	Chantier d'insertion	Intérim d'insertion	DPH	Milieu adapté	Formation
Nb de personnes	4	6	1	1	0	0
Pourcentage	33,3%	50%	8,3%	8,3%	0%	0%

En 2023, **seulement 12 personnes avaient une insertion professionnelle face à 21 personnes en 2022**. Nous passons donc de 41% à 22,6% de la file active avec une perte de quasiment de moitié.

Malgré la plateforme de l'inclusion et les orientations qui sont faites, les candidatures sont refusées et certains résidents restent sans emploi. Les DPH sont pleins et nous remarquons un niveau d'exigence plus important avec des recruteurs qui recherchent peut-être des personnes qualifiées, compétentes, actives, rapides dans leurs missions et ayant un niveau de français écrit et oral identifié. Des exigences qui peuvent sembler décourageantes.

Comme on peut le remarquer, les résidents insérés professionnellement sont, à plus de 58%, soit en chantier d'insertion soit en DPH. Lieu de passerelle sécurisant et encadré leur permettant d'avancer à leur rythme.

En 2023, nous avons eu également des personnes

se retrouvant au chômage à l'issue de leur contrat d'insertion et ne trouvant pas de travail.

En outre, une plus grande marginalisation s'installe et le public accueilli semble plus fragile en 2023 au CHS Vésale. Nous accompagnons des personnes sortant de la rue et en ayant toujours des réflexes avec des allers retour quotidiens sur les lieux de manche.

L'insertion professionnelle n'est donc pas possible car cet ancrage, encore trop présent, reste symbolique et une attache trop importante à la rue souvent en lien avec des alcoolisations en groupe viennent rythmer leurs journées. La socialisation prend le dessus.

Les sorties et le logement

L'année 2023 a été rythmée **par 14 sorties du dispositif d'hébergement**. Malheureusement, toutes les sorties n'ont pas été vers du logement.

	Droit Commun	Logement adapté	Hôpital	Réorientation	Départ volontaire	Décès
Nb de personnes	5	1	2	2	3	1
Pourcentage	35,7%	7,1%	14,3%	14,3%	21,4%	7,1%

Sur l'ensemble de l'année 2023, 5 personnes ont accédé à un logement de droit commun (face à 8 en 2022) et une personne qui a pu intégrer une pension de famille.

Les relogements qui ont eu lieu vers le droit commun restent majoritairement grâce aux ARPP, ce qui permet un relogement de personnes

percevant les minima sociaux.

Nous avons vécu **3** départs volontaires sans avoir vraiment eu le temps d'accompagner ces personnes car leur temps de séjour a été inférieur à 4 mois.

Nous comptabilisons **2 sorties de personnes présentes depuis 10 et 12 ans avec**

malheureusement un décès et hospitalisation longue durée pour un homme de plus de 81 ans. Qu'en sera-t-il des autres personnes âgées accueillies ? ces sorties ont été douloureuses pour l'équipe.

En 2023, nous avons fait le choix de rassembler les deux dispositifs parisiens des Enfants du Canal avec le CHS Grancey et particulièrement le diffus. Cela a permis une meilleure fluidité et d'élargir les possibilités d'accueil. En effet, les places en diffus, plus conséquentes sur l'autre CHS ont permis d'orienter des résidents de Vésale étant prêts à passer ce cap et ainsi pouvoir laisser une place sur le collectif pour des personnes plus fragiles et nécessitant de se stabiliser davantage via le SI-SIAO.

Cela n'impacte pas les modalités d'orientation avec le SI-SIAO car les places vacantes sont toujours signalées sur les 2 dispositifs.

Se pose toujours la question de l'accueil et le relogement des personnes de plus de 60 ans présentes, parfois, depuis 9 ou 10 ans. L'équipe du CHS Vésale propose toujours de construire son accompagnement avec la mission Interface du Samu Social de Paris.

En 2023, 3 résidents ont pu profiter de visites de projections dans des établissements visant à améliorer leur qualité de vie, afin de se sentir dans un espace sécurisé et d'être accompagnés par des équipes de soins sur place.

Ces résidents sont tous à la retraite, avec de faibles ressources (généralement l'ASPA et Paris Solidarité) et présentent un état de santé toujours plus fragile et/ou une perte d'autonomie.

La santé à Vésale, sujet complexe et de nouveaux partenaires

Le thème de la santé reste un sujet principal sur Vésale. En effet, différentes problématiques sont gérées en interne en lien avec des partenaires médicaux et paramédicaux essentiels au bon accompagnement de nos résidents.

Nous avons réussi à créer un lien de confiance et un réel partenariat avec un médecin traitant du quartier qui a pu prendre de nouveaux patients hébergés sur le centre. C'est ainsi que les personnes plus fragiles et vieillissantes ont pu

avoir une référence médicale et des visites sur leur lieu d'hébergement. Ce médecin nous a été d'un grand support lorsqu'il s'agissait de demandes plus précises comme des bons de transports ou d'assurer un lien avec les structures médicalisées.

Au regard des soins prescrits par les hôpitaux, nous avons la présence de 2 infirmières qui viennent prodiguer des soins à plusieurs résidents tous les matins. C'est une aide considérable et cela nous permet d'avoir une veille sanitaire et surtout une vigilance plus accrue sur des situations plus sensibles. Nous avons d'ailleurs dû aménager tout un espace dédié aux soins physiques des résidents sur Vésale, les chambres étaient trop exiguës.

Une armoire entière sous clé a été aménagée afin de permettre aux infirmières d'être organisées et d'avoir tout leur matériel à disposition.

La pharmacie du quartier est notre fournisseur que l'on peut nommer comme officiel pour tous les médicaments prescrits. Les pharmaciens connaissent les résidents et nous aident régulièrement.



En 2023, les accompagnements en hébergement des personnes âgées et vieillissantes se sont concrétisés par des demandes d'APA pour des aides à domicile, des fauteuils roulant voire un scooter pour l'un de nos hébergés et tous les accompagnements du quotidien. **En effet, les efforts à fournir par les résidents pour maintenant leur hygiène ou leur lieu de vie étaient devenus trop importants ou impossible.** La mission Interface nous a soutenu avec la mise en place de ces aides et la constitution des dossiers.

Nous avons mis en exergue que ces réalités médicosociales, en nette progression au CHS Vésale, **impliquaient toujours plus de besoins techniques et organisationnels pour améliorer et adapter les lieux de vie et des démarches qui restent chronophages** telles que celles liées à l'organisation des transports médicalisés ou l'organisation de déplacements véhiculés en interne avec le service logistique ou la récupération de traitement. C'est pourquoi nous avons décidé de dédier la coordination de ces soins à une travailleuse sociale de l'équipe en complémentarité de ses missions au quotidien.

Cela implique du temps et quel est l'avenir de Vésale lorsque le projet est de maintenir des résidents de plus de 70 ans sur leur lieu de vie qui peut paraître inadapté avec des sanitaires en dehors de la chambre ?

Les places en structures médicalisées manquent et le CHS est à la limite d'une prise en charge médico-sociale avec un réel manque de moyens.



En 2023, 6 personnes sont concernées par un passage infirmier quotidien et de longues hospitalisations ont encore eu lieu cette année pour 3 personnes de plus de 70 ans.

Dans la continuité de l'année passée, nous avons toujours notre partenariat avec le CMP du 5ème arrondissement et l'intervention d'un infirmier sur Vésale.

De nouvelles orientations ont eu lieu vers le CMP et donc de nouvelles sectorisations pour des personnes présentant des troubles psy.

Grande nouveauté de cette année 2023 avec l'arrivée d'un psychologue clinicien intervenant une fois par semaine sur Vésale en lien avec le SMES de Saint Anne.

Cette intervention nous a permis de travailler des orientations logement pouvant paraître anxiogènes pour les résidents ou tout simplement permettre un espace de parole décomplexé autour de thèmes choisis par les personnes accueillies.

Pour l'équipe, cela permet un regard nouveau et un tiers sur des situations compliquées. La présence de ce psychologue pourrait, à terme, permettre également de faire découvrir aux équipes et de les sensibiliser aux notions de santé mentale, troubles psychiques et au handicap psychique afin de modifier leur regard porté sur les personnes ayant un problème de santé mentale.

L'année 2023 a également mis en avant une population accueillie plus fragilisée avec des consommations excessives d'alcool ou bien des maladies cognitives naissantes et nécessitant un étayage beaucoup plus important au quotidien.

Des bagarres, des chutes, des crises d'épilepsie ou des problèmes de comportement en cohabitation ou avec le voisinage ont dû être gérées par l'équipe afin de protéger les résidents et les amener vers le soin.

Peu d'accompagnements en CSAPA ont pu être réalisés en 2023 en lien avec la réticence des résidents.

Le quotidien, source de bien-être

L'équipe est toujours aussi présente afin de favoriser au mieux un accueil adapté et rassurant

envers les résidents.

La présence de notre agent d'accueil et de médiation, actuellement en formation pour devenir Accompagnatrice Educative et Sociale favorise la culture et les sorties toujours aussi diversifiées pour les résidents grâce à Culture du Cœur. Le succès est souvent au rendez-vous.

Les agents d'accueil s'assurent également que les colis alimentaires ont bien été distribués aux personnes sans ressources et que les personnes dites fragiles aient bien été vues de manière journalière. **En effet, le fait de passer régulièrement dans les étages a permis d'identifier des moments plus difficiles ou de partager une discussion avec des personnes isolées dans leur chambre en lien avec leurs difficultés de mobilité.**

Un atelier informatique a également été mis en place ainsi et que des moments de convivialité sur les espaces collectifs.

Les équipes de travailleurs sociaux s'efforcent toujours autant à accueillir, accompagner et recevoir en entretiens des personnes avec des envies et des problématiques différentes mais toujours avec mission d'aider à la réalisation des projets de chacun.

Continuité et projets de 2024

Continuité :

- Maintien des rencontres mises en place avec les partenaires qui interviennent sur le CHS (CMP du 5ème, Interface...)
- Visites de projection vers le logement accompagné avec des membres de l'équipe.

Projet à mettre en place :

Axe de travail : Dimension collective, réduction des risques, bien-être

- Atelier à médiation avec un psychologue du SMES et un professionnel de l'équipe.
- Atelier collectif animé par des membres de l'équipe et des professionnels extérieur autour du logement, intermédiation locative, structure adaptée, insertion professionnelle...

- Atelier bien-être à co-construire avec les personnes accompagnées en fonction de leurs besoins (cuisine, bricolage, jardinage, esthétique...).
- Atelier/groupe de parole/échange consommation alcool et/ou drogue (France addiction)
- Proposition de sorties Loisirs/ Découverte

Partenariats en 2023

Pour la santé

Mission Interface du Samu Social qui nous a encore guidé, conseillé et soulager dans des démarches administratives et l'accompagnement d'un public vieillissant.

CMP Saint Jacques qui intervient de manière régulière sur le CHS et qui accompagne au rétablissement de quelques résidents de Vésale.

SMES (Santé Mentale Exclusion Sociale) de Saint Anne avec la présence d'un psychologue une fois par semaine afin de faire levier sur des situations complexes.

CSAPA Pierre Nicole avec des rdvs de suivi.

La pharmacie Saint Marcel chez qui nous allons chercher tous les médicaments des résidents. Emilie et Chloé, nos deux infirmières qui passent quotidiennement.

Pour le numérique

Les Relais numériques pour des recharges téléphoniques solidaires à petits prix

Pour l'alimentation

La Banque alimentaire pour la grande collecte annuelle qui permet à nos résidents sans ressources de pouvoir s'alimenter dignement.

Pour le relogement

Banque Solidaire de l'Équipement pour bénéficier de tarifs plus qu'avantageux sur de l'équipement de première nécessité

Protection judiciaire

UDAF de Paris

Pour l'emploi

Les différentes plateformes favorisant l'insertion professionnelle qui permettent l'accès à l'emploi adapté

Pour la culture

Culture du Cœur

Les collectifs des morts de la rue

Qui, une année de plus, a dû intervenir sur Vésale pour nous aider à organiser des obsèques dignes et respectueuses des personnes que l'on a accompagné durant, parfois, des années.



Étude nationale des coûts du dispositif AHI

	Diffus	Collectif
Activités d'hébergement permanent : nombre de nuitées réalisées	3 722	9 609
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : moins de 3 ans	-	-
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 3 et 17 ans	-	-
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 18 et 24 ans	-	-
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 25 et 59 ans	15	22
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : 60 ans et plus	3	13
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : Age inconnu	-	-
Adultes avec enfants	-	-
Adultes sans enfant	18	35
Nombre de ménages (cumul sur l'année)	16	32
Nombre de séjours inférieurs à 8 jours	-	-
Nombre de séjours supérieurs à 8 jours et inférieurs à 6 mois	-	-
Nombre de séjours supérieurs à 6 mois	7	-
Cumul des durées de séjours (en jours)	6 551	-
Nombre de personnes présentes au '2023-12-31'	11	26
Cumul des durées de séjours des personnes présentes au '2023-12-31' (jours)	8 131	28 966
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement ordinaire (privé ou social)	4	1
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement adapté	-	1
Femme isolée	2	10
Homme isolé	12	19
Couple sans enfant	2	3
Personnes représentant des addictions avec une prise en charge médico-sociale adaptée	-	1
Personnes présentant des troubles psychiques	-	6
Personnes en situation de handicap	1	2
Capacité d'accueil des chambres de l'unité	individuelles	25
	doubles	3



Hébergement - logement

CHS Grancey

Contexte

Fondé sur les principes de la Loi DALO, le centre d'hébergement dit de stabilisation propose l'accueil d'un public sans solution d'hébergement et de logement, orienté par le SIAO75. Adossé à un contrat de séjour d'une durée de 6 mois renouvelable, l'accueil en stabilisation permet un accompagnement à la fois social et bienveillant favorisant l'émergence puis la construction d'un projet de vie, soucieux des besoins et du rythme de chaque personne.

La durée de séjour n'est pas limitée dans le temps, ce qui permet de s'adapter à chaque personne que l'on accueille.

Le Centre d'hébergement d'urgence dit de stabilisation Grancey, est un établissement dont la mission est celle d'accueillir des femmes isolées, des hommes isolés et des couples en situation de grande précarité, *avec leurs animaux* car nous savons combien il est important de conserver ce lien avec leur fidèles compagnons.

Le centre est composé de :

- 10 chambres individuelles meublées équipées d'une salle de bain privative dont une chambre couple ce qui permet l'hébergement de 12 personnes.

- 6 appartements proposant chacun une cohabitation de 2, 3 ou 4 personnes ce qui permet l'hébergement de 17 personnes.

En 2023, l'équipe était constituée de :

- 1 ETP Travailleur social
- 1 ETP Accompagnateur Educatif et Social
- 4 ETP Agents d'accueil dont 1 ETP multi site
- 1 ETP Coordinatrice / Travailleur social

Interventions et missions de l'équipe

Cet accompagnement s'organise avec :

- Des entretiens réguliers permettant un suivi social global des personnes hébergées.
- Une action de terrain avec des visites régulières sur les appartements du diffus permettant aux résidents de se sentir un peu plus à domicile et se préparer à leur futur logement.
- Des moments de convivialité proposés aux résidents avec des repas organisés, des sorties culturelles ou tout simplement le temps d'un café.

Il est important d'appliquer une présence active en « allant-vers » les personnes les plus vulnérables

et en restant disponible aux besoins identifiés. Il est quelques fois nécessaires, à leur demande, d'effectuer des accompagnements physiques sur l'extérieur comme à des rendez-vous administratifs ou médicaux pour leur redonner confiance et afin qu'ils puissent aller au bout de leurs démarches. Cela permet également de proposer une médiation entre les personnes accueillies et les partenaires ou les institutions nécessaires à la réalisation de leur projet. L'équipe reste présente également afin de maintenir un cadre serein et rassurant au sein de la structure et peut également faire tiers entre les personnes accueillies.

▷ Public accueilli

Le centre d'hébergement propose l'accueil d'un public sans solution d'hébergement et de logement, orienté par le SI-SIAO 75.

Les personnes accueillies peuvent présenter des problématiques très hétérogènes : long parcours de rue, problématiques de santé invalidantes ou des freins divers empêchant l'accès aux droits, au travail ou au relogement.

Historiquement, le CHS Grancey avait la particularité d'accueillir également des personnes présentant des troubles psychiques avec un suivi ou non en Centre Médico Psychologique

(certains ne se sentant pas concerné par un accompagnement soignant). Des résidents sont donc présents, pour certains, depuis longtemps.

Le CHS Grancey accueille également, de manière classique, une population dont la problématique est la consommation de toxique avec ou sans suivi médical.

▷ Grancey en quelques chiffres

En 2023, le CHS Grancey a accueilli **31 personnes** de 22 à 62 ans. On observe une baisse du nombre de personnes accueillies. Au vu des nouvelles entrées effectuées en 2022 et 2023, les perspectives de sorties étaient trop précoces.

On note une **moyenne d'âge de 46 ans** et ces personnes étaient composées de **16 femmes et de 19 hommes**. On note également la présence de 1 chien et un chat car nous sommes toujours sensibles à l'accueil des animaux sur notre site et dans leur chambre.

Malgré une moyenne actuelle de 2 ans et demi de prise en charge, nous comptabilisons quelques personnes présentes depuis de nombreuses années avec 6 personnes présentes depuis plus de 5 ans dont 2 présentes depuis plus de 8 ans et une présente depuis plus de 10 ans.

Répartition en âge

	De 18 à 25 ans	De 25 à 35 ans	De 36 à 45 ans	De 46 à 55 ans	Plus de 56 ans
Nb de personnes	1	5	9	7	9
Pourcentage	3,2%	16,1%	29%	22,6%	29%

La tendance reste sur un accueil de personnes de plus en plus vieillissantes avec presque 30% de la population ayant plus de 56 ans.

Le site est équipé d'un escalier exigü et raide et ne pourra pas, à terme, accueillir des personnes avec des problèmes de mobilité importante.

Le vieillissement des personnes hébergées, sans perspective de réorientation, est également un facteur à prendre en compte avec le risque d'une perte d'autonomie et d'isolement dans leur chambre.

Relogement et sorties

En 2023, nous comptons 8 sorties de Grancey avec une moyenne d'accueil de 2 ans et demi par rapport à 12 effectuées en 2022.

Type de sorties identifié

	Droit Commun	Logement adapté	Hôpital	Réorientation	Départ volontaire	Exclusion
Nb de personnes	2	0	1	3	1	1
Pourcentage	25%	0%	12,5%	37,5%	12,5%	12,5%

L'année 2022 a été riche en sorties, ce qui s'est répercutée sur l'année 2023 synonyme de nouveaux arrivants. Les démarches de relogement trop jeunes n'ont pas permis d'avoir de propositions sur cette année.

Seulement 2 relogements ont eu lieu vers le droit commun. Les autres sorties se sont caractérisées par un retour au pays, une orientation vers

l'hôpital suite à dégradation physique et psychique importante de la personne accueillie, 3 réorientations vers un autre CHS et une sortie sèche face à de violentes agressions physiques sur Grancey.

Nous restons toujours dans l'attente de relogements adaptés mais les propositions sont plus que rares.

Ressources et insertion professionnelle

Répartitions des ressources pour fin 2023

13 personnes touchait un salaire soit 42%.

	RSA	AAH	Formation rémunérée	Pôle Emploi	Salaire	Sans ressources
Nb de personnes	6	3	1	4	13	4
Pourcentage	19,4%	9,7%	3,2%	12,9%	41,9%	12,9%

L'insertion professionnelle pour fin 2023

	Milieu ordinaire	Chantier d'insertion	Intérim d'insertion	DPH	Milieu adapté	Formation
Nb de personnes	8	1	1	1	0	1
Pourcentage	61,5%	15,4%	7,7%	7,7%	0%	7,7%

Cette année, nous avons une augmentation de personnes sans emploi avec un cumul de **19 résidents** qui correspond à plus de **61%** de la population accueillie. On parle des minima sociaux et des personnes sans ressources.

Cela se justifie par plusieurs raisons : le nombre des personnes qui ne sont pas régularisées et n'arrivent pas à s'insérer professionnellement, les personnes présentant un handicap psychique et ne pouvant pas travailler et des personnes plus vieillissantes ne pouvant plus assurer une activité professionnelle.

Cela devient une grande difficulté car ces résidents restent sans activités, voire sans ressources pour certains.

Leur quotidien est alors rythmé par les contacts qu'ils ont avec l'équipe ou la balade de leurs animaux.

Une précarité semble s'installer et difficile à gérer.

► Points marquants en 2023

La tentative de régularisation des personnes sans papiers

Avec l'accueil des personnes sans papiers ayant augmenté en 2022, il nous a paru important de se former et d'acter que des démarches de régularisation devaient se faire depuis le CHS. En effet, les points d'accès aux droits étant souvent remplis et les associations d'aide submergées, nous avons pensé que les demandes iraient plus vite en interne.

Nous avons aidé à la préparation et à l'envoi de **6 dossiers dont 4 ont abouti avec un dépôt de pièces justificatives en préfecture**. Nous sommes toujours dans l'attente d'une date à la préfecture pour les 2 autres avec des demandes émanant de l'été 2023. Nous sommes actuellement sur 2 recours actifs dont un qui a pu aboutir sur une autorisation provisoire de séjour de 3 mois.

Notre expertise manquante sur ce domaine de compétences peut rendre ces démarches encore approximatives.

En 2023, nous avons accueilli 9 personnes sans papiers et le fait d'avoir pu amorcer ces

démarches avec eux les ont rassurés sans pour autant avoir la certitude que cela fonctionne. Nous savons combien il est difficile de se projeter pour eux avec cette lutte constante de trouver une activité professionnelle. Nous avons tenté principalement de réaliser des régularisations par le travail en respectant les critères d'éligibilités qui restent difficile à atteindre pour certains.

Au vu du nombre de personnes non régularisées sur les centres d'hébergement, un membre de l'équipe a décidé de se former pleinement aux droits des étrangers avec une formation plus complète. Cela permettra d'être au clair sur les processus et éviter que ces personnes restent des années en hébergement sans amorces.

Ces nouvelles missions pourront alors être utilisées au sein des deux centres d'hébergement parisiens, Grancey et Vésale.

Cependant, le temps de latence est toujours aussi long et la perspective que cela fonctionne reste incertaine. Nous devons donc subvenir au minimum de besoins nécessaires afin de rendre leur quotidien plus digne. C'est pourquoi la collecte nationale de la banque alimentaire est essentielle pour nous malgré la baisse de stock cette année. Des colis hebdomadaires sont fournis à ces personnes afin de pouvoir s'alimenter. Autre



point important à monétiser est le déplacement en transport. Qui paye leur transport ? Quel budget alloué ?

Et nous ne savons pas comment cela va avancer. Comme le rappelle justement la CIMADE, **« L'absence de régularisation est emblématique de la maltraitance faite dans notre pays à des centaines de milliers de personnes étrangères vivant, et pour beaucoup travaillant, sur notre sol ».**

Au vu de la difficulté d'avoir des papiers, un emploi stable et des démarches administratives complexes, nous avons également accompagné un retour au pays d'une résidente loin de son Inde natal et de ses proches après 17 ans sur le territoire français. Démarche que l'on a proposé également à une autre personne accueillie mais qui ne se sentait pas prêt.

Nouveau relais avec Interface

Le CHS accueille, sur son collectif, des personnes en situation de handicap suivies en psychiatrie depuis de longues années. Stabilisés et habitués à leur lieu de vie, ils aspirent tout de même à un lieu pérenne afin de sentir "chez eux".

Nous connaissons les longues listes d'attente avant l'orientation en structure médico-sociale et les résidents n'ont pas de perspectives à part celle d'attendre le courrier stipulant un départ.

C'est pourquoi, nous avons interpellé la Mission Interface du Samu Social de manière plus régulière afin d'avoir une évaluation plus fine et des contacts plus privilégiés avec les structures que la mission connaît bien.

Les résidents ont pu être rencontrés et partager leur projet de sortie. Une visite a pu également être organisée dans un foyer de vie, chose que nous n'avions pas réussi à réaliser nous-même. Nouveaux espoirs pour ces résidents présents, des fois, depuis plus de 10 ans. Cela permet également de soulager les équipes avec ce relais et ce souffle nouveau.

La constitution des dossiers MDPH, les candidatures vers les structures et les relances sont très chronophages.



Les addictions et les troubles psychiques en augmentation

L'année 2023 a été rythmée également par l'accueil grandissant de personnes présentant des addictions et des troubles psychiques au point de rendre difficile leur quotidien.

Cela a impliqué des accompagnements beaucoup plus importants et une vigilance au quotidien face à des pertes de documents, oublis des rendez-vous posés et des accompagnements physiques sur l'extérieur que l'on doit gérer afin de faire béquille le temps de mettre en place des suivis plus adaptés.

L'augmentation de la consommation d'alcool a également entraîné l'apparition de maladies annexes avec des besoins paramédicaux très difficiles à mettre en place sur le 14ème. Les équipes ont dû gérer ces manques supplémentaires impactant la charge de travail déjà effective sur le terrain.

A cela s'est ajouté beaucoup de violences physiques et verbales en lien avec la consommation d'alcool

ou de toxiques nécessitant des médiations que cela soit entre les personnes accueillies mais également entre les résidents et l'équipe. **Des altercations allant très loin avec des coups et blessures de la part des résidents sur les résidents et sur l'équipe ayant entraînés des ITT, des déclarations d'évènements indésirables, des sanctions et des sorties dites "sèches" pour protéger le collectif et l'équipe.**

Une année difficile avec des moyens humains réduits et des partenaires médicaux moins réactifs lors des crises. L'inconditionnalité de l'accueil sur un si petit collectif ou des appartements en cohabitation a été un point questionnant et inquiétant pour l'équipe.

Projet de réunification pour un meilleur accueil

Le CHS Grancey est rattaché au CHS Vésale, tous les deux situés à Paris. Le grand changement 2023 a été de réunir le parc diffus afin de permettre des mouvements en interne et adapter l'accueil selon le projet de chaque résident.

Grancey reste une entité à part entière mais la possibilité de proposer une mobilité en interne aux résidents a été une opportunité supplémentaire pour eux. En effet, en élargissant le parc, cela nous a permis de proposer plus de sorties vers le diffus et ainsi d'éviter le côté coercitif du collectif notamment avec des personnes présentant des addictions.

A l'inverse, Grancey qui est équipé de chambres individuelles avec sanitaires a pu accueillir des personnes de Vésale ne supportant plus la collectivité et le partage des douches pour se retrouver dans un espace plus intime et favorisant la gestion complète de l'espace de vie sans tâches de ménage à partager.

Nous savons que les appartements en cohabitation peuvent faire levier sur des relogements futurs et le fait de pouvoir partager ce parc nous a permis de proposer plus rapidement des places en diffus.

Nouveauté de l'année 2023 avec l'arrivée d'un nouveau-né, enfant d'un couple accueilli sur le CHS collectif. La chance d'avoir une place

qui se libérait sur le diffus élargi nous a permis de les orienter sereinement et d'accueillir leur enfant dans un espace adapté en attendant leur relogement prochain.

Nouvelle manière d'orienter qui allège les collègues et qui permet de se sentir en équipe élargie avec des réunions régulières et un partage d'expériences.

Les places sur le diffus sont donc proposés de manière plus larges permettant des places sur le collectif aux personnes ayant plus besoin d'accompagnement.

Grancey, lieu d'accueil et de bien-être

Les équipes en place restent sensibles au bon accueil des personnes que l'on héberge et essayent d'adapter au mieux les espaces pour permettre l'accès à une qualité de vie après un parcours de vie à la rue.

Les agents d'accueil présents toutes les nuits ont ce regard différent et cette écoute nocturne rassurante pour certains, habitués à rester éveillés.

Notre Accompagnateur Educatif et Social conserve, pour l'instant, la confection de repas pour les plus fragiles et les personnes ayant des soucis de dentition afin qu'ils puissent se nourrir correctement.

Les travailleurs sociaux ont continué d'accueillir, d'accompagner et ont tenté au mieux de réaliser, en co-construction, les projets et les envies des personnes accueillies même si l'année a été un peu plus chaotique par rapports aux nouvelles orientations du SIAO et des situations dites cristallisées faute de moyens pour réorienter les personnes ou clôturer des prises en charges qui n'avaient plus de sens.

Projet 2024

Réaliser des sorties médico-sociales avec Interface

Alléger le collectif Grancey avec les mouvements en interne et de nouvelles entrées plus adaptées à la réinsertion

Le projet « Bail Bail la rue », adossé au dispositif grancey-Vésale, projet d'accès direct de la rue au logement, porté par l'association en partenariat avec la RIVP et un ensemble de partenaires opérationnels.

Partenariats en 2023

Pour la santé

Centre RIDDER pour des bilans psychologiques et l'accueil de personnes sans papiers vers des soins spécifiques.

Vision solidaire : optique pour les personnes bénéficiaires de l'AME

Hôpital Saint Joseph où quelques résidents ont pu être orientés pour des soins.

CMP Alésia qui suit quelques résidents depuis des années.

SMES (Santé Mentale Exclusion Sociale) de Saint Anne avec des orientations vers des soins spécifiques comme des dentistes ou des bilans complets et toujours plus de conseils autour de la prise en charge de personnes fragiles.

CAP14 pour la mise en place de suivis et cure en addictologie

SOMED qui est le centre médical de Montparnasse et chez qui nous orientons tous les nouveaux résidents.

Interface du Samu Social avec qui nous avons pu travailler des orientations médico-sociales pour les résidents nécessitant des pensions de famille ou des foyers de vie et présentant un handicap psychique

Pour le numérique

Emmaus Connect pour une prise en main de l'outil numérique

Relais numériques pour des recharges téléphoniques solidaires à petits prix

Pour l'alimentation

Banque alimentaire pour la grande collecte annuelle. *Moyen en moins*

Pour le relogement

Banque Solidaire de l'Équipement pour bénéficier de tarifs plus qu'avantageux sur de l'équipement de première nécessité

Protection judiciaire

UDAF de Paris

Les œuvres Falret

APJA 75

Pour l'emploi

Pôle Emploi

Les différentes plateformes de chantier d'insertion (Chorba, Optim emploi, Emploi développement, Secours Emploi, Travail et partage, Mairie de paris ...) avec plusieurs emplois qui ont perduré en en 2023.

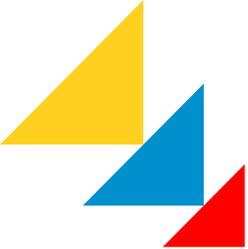
Pour la culture

Culture du Cœur

L'éveillé qui nous a encore confectionné de beaux cadeaux de Noël que l'on a distribué aux résidents.

Étude nationale des coûts du dispositif AHI

	Diffus	Collectif
Activités d'hébergement permanent : nombre de nuitées réalisées	4 591	3 802
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : moins de 3 ans	-	-
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 3 et 17 ans	-	-
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 18 et 24 ans	1	1
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 25 et 59 ans	11	11
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : 60 ans et plus	1	1
Adultes avec enfants	-	-
Adultes sans enfant	18	13
Nombre de ménages (cumul sur l'année)	18	11
Nombre de séjours inférieurs à 8 jours	-	-
Nombre de séjours supérieurs à 8 jours et inférieurs à 6 mois	-	-
Nombre de séjours supérieurs à 6 mois	3	5
Cumul des durées de séjours (en jours)	4 433	3 064
Nombre de personnes présentes au '2023-12-31'	16	8
Cumul des durées de séjours des personnes présentes au '2023-12-31' (jours)	9 427	12 765
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement ordinaire (privé ou social)	1	1
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement adapté	-	-
Femme isolée	10	4
Homme isolé	8	7
Couple sans enfant	-	1
Personnes représentant des addictions avec une prise en charge médico-sociale adaptée	-	2
Personnes en situation de grande marginalité	-	2
Personnes présentant des troubles psychiques	2	3
Personnes en situation de handicap	-	4
Capacité d'accueil des chambres de l'unité	individuelles	11
	doubles	1



Hébergement - logement

L'Accompagnement vers et dans le logement

▷ Contexte

La mission d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) est un dispositif législatif instauré en 2012 qui s'inscrit dans le cadre du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale afin de favoriser l'accès et le maintien dans le logement social.

Depuis janvier 2012, l'association intervient en tant que diagnostiqueur et opérateur AVDL auprès des ménages reconnus prioritaires au titre du DALO, et depuis 2017, auprès de ménage HORS DALO, dans le cadre du dispositif « de la rue au logement »

Ces 11 années d'expérience ont permis au service Logement de l'association d'acquérir une expertise certaine, de produire des outils adaptés à ce mode d'accompagnement, et de créer un réseau de partenaires intervenant dans le secteur de l'insertion par le logement tout en agissant avec et pour les ménages mal-logés.

▷ Présentation de l'action

L'accompagnement vers et dans le logement est

un dispositif d'accompagnement individuel et/ ou collectif, sur une période et fréquences variables en fonction des besoins de chaque personne accompagnée. L'accompagnement se réalise par une approche spécifique de la problématique logement, dont le problème de maintien ou d'accès dans un logement provient de difficultés financières, d'insertion sociale ou d'un cumul de difficultés financières et de difficultés d'insertion sociale de la personne.

Ce travail nécessite une étroite coordination et une concertation régulière avec les référents sociaux de secteur, bailleurs, membres de la famille et/ou autres partenaires pouvant intervenir dans la situation. L'accompagnement vise à permettre d'accéder à un logement et à bien y vivre de manière pérenne.

L'objectif est l'autonomie de la personne dans la prise en charge de sa situation de logement, de lui permettre de développer ses propres capacités pour acquérir son autonomie.

L'AVDL se déroule en deux temps :

- **Un diagnostic social :**
Réalisé en amont des actions d'accompagnement vers et dans le logement, afin de déterminer la nécessité de mettre en place un AVDL, définir son contenu et son intensité.

Les diagnostics sont réalisés de préférence dans le lieu d'habitation du ménage. En cas d'impossibilité, le ménage est reçu dans les locaux du service ou tout autre lieu dans lequel la personne se sent en confiance (café, parc, autre locaux). Le déplacement au domicile permet de compléter l'évaluation sociale et de repérer les difficultés qui n'auraient pas été exprimées (conditions de vie, accessibilité, entretien du logement, aménagement, appropriation du nouvel environnement...). L'équipe se démarque par sa flexibilité, offrant des accompagnements adaptés aux emplois du temps et aux contraintes de chaque personne. La disponibilité pour des déplacements à domicile ou dans des endroits neutres souligne l'engagement envers une approche personnalisée.

Le diagnostic permet de relever les freins à l'accès ou au maintien dans le logement et de définir les actions à mettre en œuvre susceptibles de résoudre les éventuelles difficultés d'ordre administratif, médical, d'insertion sociale ou financières.

Les conclusions du diagnostic sont échangées en réunion d'équipe et validées par la coordinatrice du service.

Si le diagnostic conclut à la mise en place d'un AVDL, le travailleur social ayant réalisé l'évaluation poursuivra le suivi avec le ménage ; ayant déjà débuté le travail de rencontre, facilitant les échanges et la création du lien de confiance. Cette organisation évite également de multiplier les acteurs rencontrant le ménage.

- **Un accompagnement individualisé** lorsqu'il est préconisé par le travailleur social et accepté par le ménage. Son adhésion est indispensable pour le démarrage de l'accompagnement.

De manière non-exhaustive, les actions **d'Accompagnement Vers et Dans le Logement s'articulent autour de plusieurs axes :**

- La réalisation de l'ensemble des démarches pouvant favoriser l'accès et l'intégration d'un logement : constitution des dossiers de demande de logement en lien avec la réalité du territoire et de la situation de la personne (secteur géographique, nombre de pièces...),

notions d'occupation (règlement des loyers, des charges, relations avec le voisinage)

- L'articulation des actions avec les acteurs mobilisables dans le cadre de cet accompagnement pour tendre vers des actions les plus pertinentes et éviter des doublons d'interventions
- L'occupation du logement et l'appropriation de l'environnement socio-économique : accompagner physiquement le ménage lors de la visite du logement, lors de la signature du bail locatif et de l'état des lieux, expliquer les règles de bonne occupation, intervenir en tant que médiateur auprès du bailleur si besoin... Cela permet de rassurer la personne et d'avoir une écoute bienveillante sur les craintes ou peurs qu'elle pourrait avoir. L'accompagnement peut se poursuivre jusqu'à la découverte du quartier et de l'environnement socio-économique du logement afin de favoriser la prise de repères pour les personnes accompagnées.
- L'accès aux droits : aider aux démarches administratives, faciliter la compréhension des documents, aider à l'acquisition d'une méthodologie de classification des documents...
- La gestion du budget : élaborer avec le ménage un budget prévisionnel présentant les postes de dépenses et de ressources, aider à la détermination de priorité budgétaire, encadrement des dettes
- L'orientation et l'accompagnement : orienter vers les différents partenaires sociaux du secteur si besoin (éducation, santé, emploi, formation, secours financier...)

L'AVDL peut se mettre en place soit en amont d'une proposition de logement, soit à la signature de bail pour favoriser le maintien dans le logement. Pour chaque situation, des objectifs de travail sont déterminés conjointement avec les bénéficiaires de la mesure.

Dans tous les cas, l'AVDL se différencie d'un accompagnement global, même si depuis quelques années, l'AVDL s'est complexifiée par une approche plus globalisée. Les accompagnements requièrent une adaptabilité des intervenants et un champ de compétences plus large.

Chaque membre de l'équipe a une expérience et des compétences spécifiques qui apportent une réelle plus-value à l'accompagnement des ménages et à la dynamique d'équipe. Le recrutement d'un travailleur social avec une expérience dans l'insertion professionnelle ainsi qu'un professionnel spécialisé dans les questions liées à l'immigration a permis d'élargir notre intervention.

De plus, plusieurs membres de l'équipe sont actuellement engagés dans des formations visant à accroître leurs compétences, notamment dans les domaines de la psychologie et de la médiation familiale. L'objectif est d'intégrer ces nouvelles connaissances dans les pratiques quotidiennes et permettre d'aborder les problématiques sociales sous différents angles et de répondre de manière plus globale aux besoins variés de notre public.

Grâce à cette synergie de compétences, notre équipe est en capacité pour relever les défis complexes auxquels les ménages peuvent être confrontés.

Enfin, un référent surendettement est également identifié au sein de l'équipe, pour orienter et accompagner au mieux l'équipe sur les procédures existantes (délais, recours, orientations possibles, ...)

Missions et moyens mis en œuvre

La convention signée avec la DRIHL fixe des objectifs en matière d'accompagnement pour le travailleur social. Cela se traduit par un nombre de mesures qui doit se situer entre 25 et 30 chaque mois, tout au long de l'exercice budgétaire. Chaque mesure correspond à une valeur différente : « prêt au logement » et « en attente d'une proposition » valent 0.25 ; « en cours de proposition », « relogé » ou « non prêt au relogement » valent 1 mesure.

En 2023 l'équipe AVDL s'est à nouveau mobilisée et a supporté une charge de travail très importante pour rattraper le retard sur les objectifs de la convention, impactés par les problématiques de recrutement en 2021 et en 2022. L'équipe a su répondre aux nombreuses

orientations, demandes de diagnostic (relogés via ARPP, procédures d'expulsion, ménages en situation de rue). Cela a été possible grâce à une équipe engagée et au complet qui a fait face aux challenges dans une bonne ambiance de travail. La cohésion au sein de l'équipe a créé une atmosphère de travail positive et collaborative. Cette ambiance se répercute sur la qualité des interactions et de l'accompagnement avec le public.

Au 31 décembre 2023, 67 ménages sont accompagnés par travailleur social (44 en 2022) depuis le début de la convention, et 31.11 mesures sont en cours par travailleur social.

Depuis septembre 2022, l'équipe est au complet, et se compose de :

- 2 ETP : Conseillère en économie sociale et familiale
- 4 ETP : Travailleurs sociaux
- 1 ETP : Coordinatrice sociale

Nous avons également accueilli deux stagiaires en 3ème année de CESF, ce qui nous permet de faire connaître le dispositif AVDL auprès de jeunes en formation, et qui nous a également permis de finaliser nos recrutements et de stabiliser l'équipe. Cela témoigne également de l'engagement du service dans la formation des futurs professionnels du secteur social.

Actions et bilans

En 2023, 248 diagnostics ont été finalisés (et 28 encore en cours au 31.12.2023) : 142 ont donné lieu à un accompagnement, pour un total de 326 ménages accompagnés par l'ensemble de l'équipe.

Sur les diagnostics effectués, 106 ont été clôturés sans accompagnement :

- 17 pour non-adhésion au diagnostic
- 40 déjà accompagnés par des structures d'hébergements
- 22 ménages injoignables
- 25 PAL (Prêt au Logement – sans besoin d'accompagnement)
- 2 transferts vers un autre département

Les diagnostics sont prescrits par :

- les commissions de médiation DALO (COMED), avec 110 orientations en 2023
- les instances locales du PDALHPD (36 ménages),
- la commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX) - 22 ménages,
- les bailleurs sociaux (3 ménages orientés par la RIVP)

Depuis 2017, le SIAO est prescripteur des ménages HORS DALO dans le cadre du dispositif « de la rue au logement », 27 ménages ont été orientés via ce dispositif en 2023. 10% des ménages sont hors Dalo.

Selon les motifs de la prescription, la réactivité

et la rapidité de réalisation du diagnostic est primordiale. En effet, lors de la saisine par un bailleur pour un diagnostic en amont d'une commission d'attribution, il est indispensable de faire preuve de réactivité. La conclusion est la même lors de la saisine via la CCAPEX pour l'évaluation d'un ménage menacé d'expulsion, au dernier stade de la procédure.

Les profils des ménages accompagnés

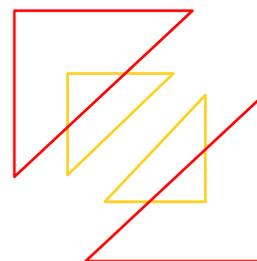
Au cours de l'année 2023, l'équipe a rencontré 463 ménages. Le profil des personnes accompagnées reste principalement le même que les années précédentes avec 71.8% de personnes isolées, dont 52.10% d'hommes dans une tranche d'âge de 30-40 ans.

Composition du ménage

	Composition multi-générationnelle	Homme avec enfant.s	Femme avec enfant.s	Couple avec enfant.s	Homme seul	Femme seule	Couple
Pourcentage	1.40%	2.70%	14.20%	8%	51.20%	20.60%	1.60%

Statut locatif avant relogement

Hébergement chez un tiers / famille	22.40%
Hôtel au mois	3.10%
Logement de transition, foyer, prise en charge hôtel	20.20%
Logement privé	14.80%
Logement social	2.90%
Mise à l'abri 115	5.10%
Sans domicile	27.20%
Squat	1.60%



Il en est de même pour les ressources. Ces dernières restent globalement faibles avec une moyenne de 1228€, soit 46% de ménages en dessous de seuil de pauvreté, ce qui freine leur relogement compte tenu de la hausse des loyers, et une offre de logement dit « très sociaux » insuffisante.



Répartition des ménages selon les ressources

	De 0 à 500 euros	De 500 à 1000 euros	De 1000 à 1500 euros	De 1500 à 2000 euros	Plus de 2000 euros
Pourcentage	7.60%	33.40%	24.70%	21.50%	21.80%

Activité des demandeurs



CDI	27%
CDD	6.60%
Interim	4.10%
Travail indépendant	3.10%
En formation	1.40%
Demandeur d'emploi	4.70%
Congé parental	0.20%
Sans activité	23.90%
Sans activité Santé	5.30%
Retraite	7.80%

Au 31 décembre 2023, on note que 132 propositions de logements ont été faites, tout contingent confondu : 80 ménages ont signé leur bail, 11 ménages ont refusé une proposition (superficie trop petite en vue d'un projet de regroupement familial, logement non adapté au handicap, localisation du logement, loyer trop cher), 39 ménages ont été refusés en Commission d'Attribution Logement et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) (classé en rang 2 ou 3), 12 ménages étaient en attente d'une date de signature, et 3 ménages étaient toujours en attente d'un passage en commission au 31.12.2023.



Relogements par contingent

	Action Logement	Mairie	Préfecture
Relogements	29	13	32

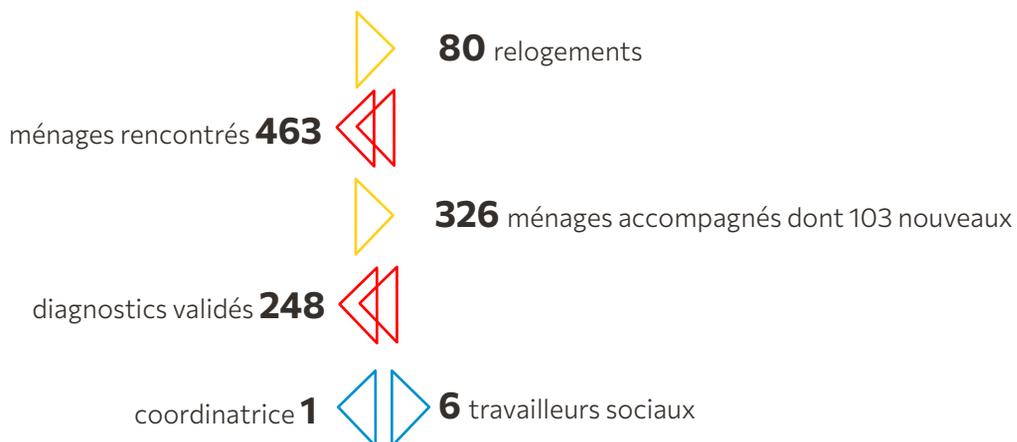
Par ailleurs, dans le contexte du projet de loi sur le « logement d'abord » la ville de Paris et la DRIHL nous ont missionné depuis septembre 2017 en vue d'une expérimentation « **de la rue au logement** ». L'objectif étant de prioriser les personnes vivant à la rue et pouvant accéder au logement social, sans nécessairement passer par l'étape de l'hébergement. Ce dispositif a été pérennisé et est maintenant mis en place par deux opérateurs, dont les Enfants du Canal.

Dans le cadre de ce dispositif, 59 ménages ont été orientés par le SIAO depuis le début de la convention, dont 27 en 2023. Au 31 décembre, 30 ménages de ce dispositif sont toujours en attente d'une proposition de logement adapté.

Depuis 2016, notre association a été missionnée, avec deux autres opérateurs parisiens, pour

accompagner des ménages en procédures d'expulsion très avancées (ayant déjà bénéficié de trois trêves hivernales). Ces ménages cumulent les difficultés et sont, pour la plupart, en situation de surendettement. L'accompagnement est long et demande une coordination fine des acteurs présents. L'enjeu est de lever les freins au relogement, d'éviter le traumatisme d'une expulsion et la précarité d'un hébergement hôtelier. A ce titre, nous avons été sollicités pour rencontrer 22 ménages en cours d'expulsion locative. Les expulsions locatives ont repris de manière intense au printemps 2023, avec des situations délicates à gérer, un manque de l'offre d'hébergement adapté (souvent en banlieue éloignée), ou des expulsions sans offre d'hébergement proposées.

Chiffrés clés en 2023



Freins et difficultés rencontrés

La durée de l'accompagnement a évolué. Si la durée moyenne en AVL reste globalement stable (13 mois en 2023 contre 14 en 2022), la durée de l'ADL a légèrement augmenté. En effet, l'accompagnement dans le logement est en moyenne 8 mois, contre 5 en 2022.

La complexité des situations rencontrées par

les familles recouvre des champs d'intervention multiples impliquant une diversité des réponses apportées : accès aux droits, soutien aux démarches administratives, appui logement, gestion budgétaire, insertion professionnelle, démarches liées à la santé et la scolarité.

Notre accompagnement se focalise principalement sur les démarches liées au logement et un travail en partenariat et

binôme doit être mis en place pour les autres problématiques rencontrées. **Toutefois, nous constatons que majoritairement, les centres d'actions sociaux redirigent les ménages vers nous, car un AVDL est mis en place, ce qui nous oblige à revoir nos objectifs d'accompagnement et d'élargir notre domaine d'intervention. Le lien avec le secteur reste très mitigé. C'est également le cas lorsque nous sommes amenés à clôturer l'accompagnement auprès de personnes relogées. Les passations sont difficiles, et longues.**

Par ailleurs, la barrière de la langue reste un frein constant, notamment lorsqu'il s'agit d'utiliser les outils numériques. De nos jours, de nombreuses démarches se font en ligne : la déclaration trimestrielle du RSA, la prise de rendez-vous pour le renouvellement du titre de séjour, l'actualisation des demandes de logement social, postuler sur des logements... Ils peuvent être donc très dépendant des travailleurs sociaux lorsqu'il s'agit d'entreprendre ces démarches.

Enfin, un certain nombre de propositions de logement peuvent être faites avant que les travaux soient entrepris pour le remettre en location. Cela peut prendre parfois plusieurs mois et rendre les choses encore plus complexes pour les personnes en situation de rue ou d'errance. De plus, ces ménages étant déjà en précarité, peinent à s'équiper malgré les aides existantes qui mettent aussi plusieurs mois à être accordées et versées.

LDA – de la Rue au logement

La DRIHL a mis en place une labellisation

protocole [P] pour prioriser les publics prioritaires afin d'être inscrit dans le protocole LDA, signé par les opérateurs AVDL, la DRIHL, Action logement et les bailleurs parisiens – même si nous constatons à nouveau un manque d'engagement de certains bailleurs, notamment lors des réunions inter bailleurs. En 2023, aucun de nos ménages présentés à ces réunions n'a eu de proposition. D'autant plus qu'elles ont été annulées ou reportées à plusieurs reprises car le nombre de bailleurs présent n'était pas suffisant.

Les critères de labellisation sont les suivants : être en situation de rue / sortant d'hébergement précaire / menacé d'expulsion, adhérer à l'accompagnement proposé, et être ouvert à un relogement à l'ensemble des arrondissements parisiens. 126 ménages ont été labellisés depuis le début de la convention, dont 30 nouveaux ménages en 2023, 86 ont bénéficié d'un relogement, et 33 sont toujours en attente.

Enfin, comme chaque année, nous constatons à nouveau que la mise à disposition de grands logements est très faible. En 2023, 91 familles sont accompagnées, dont 45 encore en attente d'un relogement. Seulement 8 familles se sont vu attribuer un appartement T4, et une famille a été relogée dans un T5. Ces typologies sont saturées à Paris. Les logements proposés restent majoritairement des petites typologies avec une majorité de relogement sur des T1 ou T2. 81% des relogements en 2023 concernent des logements de 1 à 2 pièces. 40% des relogements ont été effectués sur le contingent préfectoral (contre 64% en 2022). Toutefois, nous avons pu

Répartition par typologie de logement



	2022	2023
T1	36%	30%
T2	45%	33%
T3	7%	22%
T4	10%	9%
T5	1%	1%
T6	-	1%

voir une forte mobilisation d'Action Logement, qui a relogé 29 ménages. Cela peut être expliqué par la mise en place de la plateforme AL'IN où les ménages peuvent postuler directement, et où des logements sont réservés pour les ménages prioritaires au titre du DALO et les personnes prêtes au logement depuis plus de 6 mois.

La majorité des relogements s'effectue à Paris. En revanche, les ménages semblent un peu plus ouverts à la banlieue. Sur 80 ménages relogés, 24% l'ont été en banlieue.

Les relogements à Paris sont assez disparates d'un arrondissement à l'autre, mais 28% de nos relogements ont eu lieu dans les 13e, 19e, et 20e arrondissements.

Autres

Les Enfants du Canal est une association bien identifiée sur le territoire et reconnue pour son expertise. Nous sommes régulièrement sollicités pour intervenir auprès de partenaires et mettre en avant nos missions et spécificités des services. L'équipe a participé en 2023 à une table ronde lors d'une journée organisée par le SIAO ainsi qu'à un séminaire des acteurs de la Veille sociale en coanimant une table ronde avec l'AFFIL « l'accès au logement des publics prioritaires à Paris ».

Enfin, avec pour objectifs de croiser les regards des acteurs d'horizons divers qui participent à la politique de lutte contre le sans-abrisme et pour le logement d'abord, l'équipe AVDL a participé à l'animation d'un atelier « création des parcours de la rue au logement pour des grands exclus » lors de la journée Logement d'Abord : cet atelier a permis de présenter à double voix (personne accompagnée/travailleur social) le parcours de la Rue au logement dans le cadre de l'accompagnement AVDL de la rue au logement des Enfants du Canal.

Enfin, l'association a été intégrée au nouvel arrêté portant à la désignation des membres de la commission de médiation DALO depuis mars 2023. 3 membres de l'équipe se sont engagés en tant que titulaire et suppléants. Cette participation est venue apporter une vision

approfondie du travail réalisé en amont des orientations vers l'AVDL des ménages reconnus ou non prioritaires par la commission.

Formation

En complément de la formation promulguée par Alfapsy au sein de l'association (logement d'abord et entretien motivationnel), l'équipe AVDL a été retenue pour participer à un programme de formation action (mai 2023/février 2024) proposé par La Ville de Paris en lien avec plusieurs partenaires, afin de soutenir 8 équipes de Pension de famille ou d'accompagnement lié au logement, à intégrer davantage les pratiques Logement d'abord dans leur prise en charge.

Cette formation action était structurée en trois types de séances :

- Un socle de formation Logement d'abord : l'équipe AVDL n'a pas participé à la formation initiale LDA, ayant déjà bénéficié de ce type de formation en interne mais a participé aux visites apprenantes (au Chez Soi d'Abord de Paris et CAARUD Ego)
- Des temps dédiés aux pratiques managériales « rendez-vous des managers » : Ce temps ont permis d'identifier les axes d'améliorations et d'élaborer et de suivre un plan d'action propre pour l'équipe AVDL.
- Des temps réservés aux intervenants sociaux des équipes et échanger sur les pratiques opérationnelles dans leurs accompagnements : « les Rendez-vous des professionnels ».

Perspectives 2024

Le service AVDL se projette vers l'avenir avec des perspectives visant à renforcer et améliorer la qualité de ses missions au cours des mois à venir. Avec, tout d'abord, le projet d'intégrer un travailleur pair au sein de l'équipe pour venir en renfort aux situations complexes, ce qui apportera une valeur ajoutée significative à l'accompagnement mis en œuvre par l'équipe. Le travailleur pair, va mobiliser son savoir expérientiel et accompagner le renforcement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées, dans le cadre de leur projet de rétablissement. La philosophie du rétablissement prend en compte le point de vue de la personne

concernée et s'appuie sur son expérience vécue. Il s'agit d'un processus de renforcement du pouvoir d'agir et d'autonomisation de la personne en prenant en compte ses difficultés, dont, pour les personnes qu'elle concerne, la souffrance psychique. La présence d'un travailleur pair favorise des interactions avec le public, et facilite la création d'une relation de confiance. Ces interactions favorisent un environnement propice à l'expression des besoins des personnes accompagnées. De plus, le travailleur pair pourra contribuer à sensibiliser l'équipe aux enjeux de réhabilitation psychosociale et enrichir les approches d'accompagnement. Son expérience participe à l'amélioration de l'efficacité globale de l'intervention.

À la suite des formations logement d'abord, l'un des objectifs du service consiste à intégrer les techniques enseignées dans les pratiques professionnelles. En effet, l'équipe souhaite capitaliser ces apports et les adapter de manière optimale dans ses approches pour assurer un soutien plus efficace.

Après avoir identifié les pistes d'amélioration, l'équipe AVDL a défini 4 axes de travail :

- **Groupe de travail 1** : Choix du logement/ Engagement actif sans coercition : remettre le choix du logement et l'adhésion au cœur de nos principes d'action
- **Groupe de travail 2** : Services orientés Rétablissement : afin de réaffirmer les principes d'actions au cœur des pratiques et dans l'organisation
- **Groupe de travail 3** : Séparation Logement / Traitement : en intégrant l'approche RDR (réduction des risques) dans les pratiques d'accompagnement
- **Groupe de travail 4** : Choix et contrôle des services par les usagers

Ces axes ont été définis afin de favoriser la participation des personnes accompagnées, renforcer l'adhésion à l'accompagnement, éviter les refus de logement. Cela viendra ainsi consolider et diversifier nos pratiques d'accompagnement pour l'accès et le maintien au logement des ménages les plus vulnérables. Les techniques d'entretien motivationnels, notamment sur des thèmes tels que l'addiction

ou la santé mentale, renforcent les compétences de l'équipe et assurent une approche adaptée. L'approche orientée rétablissement met l'accent sur les forces et les potentialités des individus, favorisant la collaboration et l'élimination de la stigmatisation. Elle encourage le renforcement des compétences individuelles, s'adapte aux besoins changeants, prend en compte la globalité de la personne, et vise à créer un environnement propice à la croissance personnelle pour promouvoir un rétablissement durable. L'approche centrée sur la personne favorise la co-construction de l'accompagnement, renforçant ainsi la relation de confiance. L'objectif de rendre la personne accompagnée actrice de son parcours traduit la volonté de promouvoir l'autonomie.

Nous souhaitons également réinstaurer davantage d'actions collectives en mettant en place des groupes de soutien abordant diverses problématiques auxquelles les ménages peuvent être confrontés. Ces groupes pourraient se concentrer sur des sujets tels que l'attente d'un logement social ou le soutien aux personnes en procédure d'expulsion. Cette approche collaborative vise à créer un espace d'échange d'expériences, renforçant ainsi le réseau de soutien mutuel. En favorisant la participation active des membres, cette initiative contribue à renforcer les liens sociaux, augmentant ainsi l'efficacité et l'impact global des actions de la mission AVDL.

Enfin, le maintien de 30 mesures par travailleur social permettra de réduire la charge de travail individuelle, mais de garantir également une qualité optimale de l'accompagnement en permettant à l'équipe de s'adapter de manière plus efficace aux besoins spécifiques de chaque personne accompagnée. Le renouvellement de la convention atteste de la pérennité et de la qualité du service fourni par l'équipe AVDL des Enfants du canal.

Partenariats et Réseaux

Les échanges créés avec les différents services et associations spécialisées, nous permettent de mobiliser les diverses aides nécessaires pour l'accès et le maintien dans le logement tels que

les accueils de jour, les SSDP, les CASVP etc. De plus, dans un contexte de fragilités accrues, les personnes rencontrées sont confrontées à de plus en plus de problématiques liées à la santé. En ce sens, nous avons collaboré avec l'équipe ELIAHS - Equipe de Liaison Intersectorielle d'Accompagnement entre Habitat et Soins. Nous avons découvert une équipe à l'écoute et qui peut venir en soutien de futurs ménages en besoin d'un accompagnement poussé en santé mentale en lien avec le logement. Le but étant de prévenir les risques pour une meilleure prise en charge de la personne et de permettre au travailleur social d'être soutenu afin de mieux appréhender la situation et réagir en conséquence. Le recrutement d'un travailleur pair viendra en appui à ces problématiques rencontrées. Ces échanges permettent notamment de rendre accessible les outils de droits communs aux usagers de la psychiatrie trop souvent dans des circuits excluants.

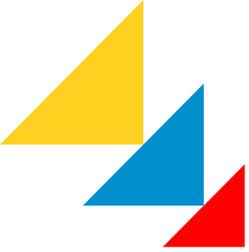
Depuis plusieurs années déjà, nous avons pu créer des partenariats avec les différents bailleurs signataires du protocole. Le maintien de ce partenariat facilite les relogements et les échanges, renforçant ainsi l'efficacité du service. Conscients de la nécessité de ces partenariats, nous sommes vigilants à maintenir et à consolider les liens.

Logement : Bailleurs sociaux, Fonds Solidarité Logement, Action Logement, SIAO 75, BSE, CAF.

Nous maintenons également une étroite collaboration avec la BSE d'Emmaüs Solidarité, qui permet d'équiper des ménages en biens de premières nécessités à bas prix.

Services sociaux de proximité : Centres d'action sociaux, Aide Sociale à l'Enfance, DASES, DLH

Réseau associatif : Secours catholique, Restos du Cœur, restaurants solidaires, Banque Alimentaire, CRESUS, Secours populaire, Médecins du Monde, Convergence, France Terre d'Asile, La Cloche.



Hébergement - logement

Le CHAP CHU-ALTHO Familles

▷ Contexte

Il y a 8 ans, Les Enfants du Canal, soucieux du sort des enfants victimes du sans-abrisme, de l'errance hôtelière et du mal logement, souhaitent élargir leur mission d'hébergement en direction des familles. Ainsi, en novembre 2015, s'ouvre la première structure d'urgence en diffus implantée hors Paris, catégorisée « alternative à l'hôtel » et dotée d'une capacité initiale de 35 places.

Offrir des conditions d'hébergement stabilisé, proches de l'habitat normé à des familles ayant connu un long parcours hôtelier, c'est vouloir s'engager par ce biais, à protéger les « enfants du 115 » dont les conditions de vie dégradées associées à l'instabilité sociale, financière et administrative vécues par leurs parents, ne sont pas sans conséquences sur leur santé mentale et leur développement.

Accueillir, héberger, soutenir, accompagner à partir d'un point d'ancrage, non plus lié au mode de garde ou à la scolarité, comme l'impose l'errance hôtelière, mais à partir d'un appartement lambda, c'est aider les enfants, les pré-adolescents, adolescents et jeunes adultes à grandir, à s'épanouir, à s'affranchir de l'isolement, de la stigmatisation, des discriminations. C'est

leur permettre, de vivre dignement, comme tout un chacun, de garder espoir et de se projeter plus sereinement dans le projet porté par leurs parents, celui d'accéder à leur propre logement.

Dans un contexte social, économique et politique défavorable qui participe à amplifier les inégalités et la pauvreté, Le CHAP poursuit en 2023 son engagement au travers sa mission, à agir aux côtés des familles, dans l'effort collectif, pour que ce droit fondamental, qu'est le logement, leur soit reconnu.

▷ Finalité

Le CHAP a vocation première de soutenir l'accès au logement de droit commun des familles accueillies.

▷ Philosophie d'intervention

Acteur de l'hébergement, le CHAP a le souhait, au travers son engagement, son action d'accompagnement et ses modalités d'intervention, de défendre les valeurs du LDA (logement d'abord) en répondant aux principes suivants :



Capacité d'Accueil

94 places - Insertion Hors CHRS - en diffus

Repartition groupes de places

19 appartements individuels

1 appartement en cohabitation

Territoire d'intervention

6 villes des Hauts de Seine

Bagneux, Chatillon, Clamart, Courbevoie, Fontenay aux Roses, Puteaux

Equipe pluridisciplinaire

4 ETP

Bureaux

10 rue Didot – 75014 PARIS

Financement

Dotation annuelle - UD DRIHL92

Au titre du **Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées** visant la résorption des nuitées hôtelières - PDALHP 2020-2025



- Garantir le respect d'un droit fondamental : le logement
- Partir du principe que tout le monde peut habiter dans un logement moyennant pour certaines personnes un accompagnement adapté
- Accompagner chacune et chacun à leurs rythmes et selon leurs besoins pour une action plus efficace
- Miser sur les compétences de chacune et chacun plutôt que se focaliser sur leurs difficultés
- Investir résolument pour une approche digne et respectueuse des personnes quelle que soit leur trajectoire de vie
- Travailler en coopération avec les territoires pour un meilleur service rendu à toutes et tous.



Mission

- Accueillir et héberger des familles sortant d'hôtel en situation de précarité
- Proposer un accompagnement global de réinsertion sociale
- Rechercher des solutions pour sortir au mieux de la précarité et pouvoir accéder au logement pérenne.



Axes d'intervention

Les caractéristiques mises en avant à travers son action d'accompagnement sont les suivantes :

- Veiller au bien être, à la santé et la sécurité des

- adultes et enfants accueillis
- Instaurer une relation permettant aux familles d'être au centre de la collaboration
- Proposer un accompagnement individuel mettant en valeur les capacités et compétences des personnes
- Permettre aux familles d'exercer leur responsabilité quant aux décisions et choix qui leurs appartiennent
- Se mettre au service de leurs envies, projets en respectant au mieux leurs temporalités
- Défendre les droits civiques et sociaux des adultes et des enfants et soutenir leurs démarches d'insertion
- Favoriser et renforcer l'autonomie des familles en vue d'une intégration durable dans leur futur logement
- Prioriser l'accès au logement autonome, de droit commun au sortir de l'hébergement
- Soutenir l'orientation vers des solutions d'habitat adapté et durable pour les ménages qui en éprouvent le besoin.

Domaine d'intervention

Accès aux droits ; Insertion professionnelle
Enfance et famille ; Scolarité et mode de garde
Vie quotidienne, gestion et entretien
de l'hébergement ; Gestion du budget
Santé et bien-être ; Vie sociale/ loisirs/culture
citoyenneté ; Accès au logement

Chiffres clés en 2023

 **94** places installées
31906 nuitées réalisées
92.99% taux d'occupation

124 personnes hébergées

53 adultes dont 5 jeunes majeurs

Indicateurs logements



35 sorties logement - parc social

22 DLS

9 appuis logement / syplo

7 attributions en CAL

DALO

1 Requête COMED

9 Recours contentieux TA

2 Recours Indemnitaires TA



71 enfants

28 familles prises en charges

39 admissions soit 8 familles

36 sorties soit 7 familles + 1 homme isolé

Orientations SIAO92 : 100%

Equipe pluridisciplinaire au service de la personne

4 salariées - ETP - composent l'équipe : 1 coordinatrice, 1 conseillère en économie sociale et familiale, 2 travailleuses sociales.

En 2023, l'équipe connaît, fin avril, le départ d'une salariée ES présente depuis 5 ans. En relais, 1 travailleur social du CHS de Vésale est détaché pour venir en appui de l'équipe. Septembre voit l'arrivée d'une nouvelle salariée, permettant ainsi à l'équipe de retrouver sa stabilité.

Accompagnement social et multiréférence

L'accompagnement social et éducatif réalisé par l'équipe s'appuie sur un principe de fonctionnement combinant référence de parcours et multi référence.

Il permet de sortir de la relation duelle et d'ouvrir les perspectives et dimensions travaillées. Il met à disposition de chaque situation, des compétences à la fois techniques et relationnelles mobilisées au cas par cas.

Cette pratique soutient le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées mais également de l'équipe qui porte collectivement attention aux capacités, compétences, besoins et souhaits des personnes accompagnées.

Elle offre aux personnes hébergées la possibilité de se (re)définir elles-mêmes dans l'accompagnement. Elle apporte aux membres de l'équipe une flexibilité leurs permettant de se donner une place de leur choix, dans le travail au quotidien.

En l'absence du référent de la famille, qui assure la coordination du parcours et le suivi du dossier personnel, ce travail de collaboration permet par ailleurs d'assurer le relais auprès de cette dernière et des partenaires si besoins.



L'accompagnement prend en compte l'ensemble des membres composant une famille, les adultes tout autant que les enfants. Il se veut individuel et personnalisé. Il se caractérise par l'alternance de rencontres au bureau, au domicile des familles, d'accompagnement physique en extérieur. « Accueillir, Allez-vers, Agir Ensemble », cette approche et démarche, mises en avant, veulent rompre avec l'idée que l'intervention sociale ferait systématiquement suite à une demande exprimée. Elles se veulent ouverture à l'autre, sans préjugés ni jugement. La diversité et la complexité des situations rencontrées par les familles nécessitent un accompagnement global, au plus proche de leurs réalités, pluridisciplinaire, avec pour fil directeur la sortie vers le logement pérenne de droit commun.

L'accompagnement se poursuit « hors-les-murs » pour les familles ayant accédé au logement. Il s'adapte à leurs besoins et à leurs temporalités.

A cela s'ajoute une action à visée collective prenant la forme d'ateliers, d'animations, de sorties de loisirs et/ou culturelles, de participation à des événements rythmant la vie associative.

Activités - sorties collectives

Mars

- Sortie culturelle : visite Aquarium de Paris

Avril

- Assemblée Générale des EDC

Été 2023

- Journée Pique-nique – Parc de Sceaux
- Sortie culturelle – Bateaux Mouches Parisiens
- Journée pique-nique – Base de loisirs Jablines
- Pique-nique - Accrobranche - Forêt de Meudon

Septembre

- Mobilisation pour le droit au logement – préfecture IDF

Toussaint

- Fête « Happy Halloween »

Novembre

- Participation à la Collecte de la Banque Alimentaire

Fête de fin d'année

Fête des enfants (4 janvier)

Soutenue par l'équipe de century 21 – Paris 14

Dans le cadre de l'opération nationale de collecte de jouets « Un jouet pour un sourire »



Gestion - parc locatif

Pour s'assurer du bon fonctionnement du centre d'hébergement dans sa partie locative, l'équipe du CHAP s'appuie sur les compétences de l'équipe technique et logistique de l'association dont 1 salarié est plus spécifiquement détaché pour les appartements du CHU-ALTHO Familles.

Contingent des places d'insertion

Villes	Appartements	Places	Typologie	
6	20	94	11/ T3 – 8/ T4 - 1/T2	
Bagneux	1	4	19	
Chatillon	8	40	Appartements individuels	
Clamart	6	24	1	
Courbevoie	1	4	Appartement en co-hébergement	
Fontenay aux Roses	3	18	4 parc privé	16 parc social

Entretien technique

2 rénovations intégrales	4 rénovations partielles
Chatillon Fontenay aux Roses	Chatillon Clamart

Astreinte

L'équipe assure par ailleurs des périodes d'astreintes en soirée et le week-end. Les astreintes permettent d'assurer une mission de sécurité, de maintenir un lien de proximité et d'interagir avec les résidents et les agents d'accueil en poste, dans la gestion de situations complexes et/ou présentant un caractère urgent.

Action de formation

Pour répondre au mieux aux besoins des familles, s'adapter aux nouvelles problématiques émergentes, se doter d'outils supports à son action et mieux agir en prévention, l'équipe du CHAP poursuit, en 2023, son activité de formation autour de plusieurs thématiques.

- Formations internes et transversales aux EDC
- Formations externes

- Conférences

Ces formations favorisent l'interconnaissance, les échanges pratiques, le partage autour de cultures professionnelles différentes et la recherche de solutions en commun. Elles permettent de réinterroger les pratiques professionnelles dans une démarche réflexive, les renforcer par de nouveaux savoirs, compétences acquises, les nourrir et les faire évoluer.

Les formations viennent en complément du travail d'analyse des pratiques réalisé, avec le soutien de l'organisme ALPHA PSY. Ce dernier est porté par l'équipe mais également mené conjointement avec les travailleurs sociaux du Mesnil et les coordinateurs des différents services des EDC.



Approches thématiques

Logement - accompagnement

FAP « **Rapport sur le mal-logement 2023** »

Formation GIP HABITAT « **Préparer et réussir l'accès au logement des personnes hébergées** »

Formation ALPHA PSY « **L'entretien motivationnel** »

Formation ALPHA PSY « **Logement d'Abord, enjeux et mises en œuvre** »

Violences faites aux femmes - aux enfants et violences intrafamiliales

Formation Union Régionale Solidarité Femmes – Ile de France « **Mieux comprendre le phénomène des violences conjugales : du repérage à l'orientation des femmes victimes** »

Formation AFED « **violences faites aux femmes** »

CIIVISE Rapport Commission Inceste « **Violence sexuelles faites aux enfants : on vous croit** »

Interculturalité

Conférence ORSPERE-SAMDARRA : « **soutenir le pouvoir d'agir des personnes concernées par la migration** »

Formation FAP et « **interculturalité et accompagnement social** »

Souffrance et troubles psychiques

Formation la DRIEETS « **Détection des troubles psychiques et orientation vers une prise en charge adaptée** »

Formation FAP « **Travailler avec les compétences des personnes en souffrance psychique** »

Formation du GHU « **Soins psychiatriques : mode d'emploi** »

Parentalité

Formation du GHU « **Liens parents/enfants et précarité** »

Atelier « Mots'ments partagés » Ateliers d'alphabétisation - expression orale et écrite - pour les parents allophones

En septembre, un nouveau projet a vu le jour, en soutien à l'apprentissage de la langue française pour les parents allophones et plus particulièrement les femmes au foyer, qui ne peuvent accéder à des cours de français par défaut de mode de garde ou par manque de place dans les organismes qui en dispensent.

Les ateliers se déroulent, au sein de deux appartements situés sur la ville de Chatillon mais également en extérieur (lieux culturels, associatifs, commerces de proximité...), pour offrir l'occasion à des mamans très souvent isolées, de sortir de chez elles, d'être mises en situation de communication et par ce biais, également, de découvrir leur environnement.

Ces moments d'échanges en français et de partage ont pour objectif également de les faire gagner en autonomie et d'acquérir une meilleure confiance en soi.

Des ateliers cuisine sont également proposés, en présence des enfants, pour rendre ludiques, concrets et conviviaux les apprentissages (reconnaître les ustensiles, les ingrédients, écrire la recette, l'a déguster, s'exprimer à l'oral et à l'écrit tous ensemble...)

Des visites à la médiathèque sont également organisées pour encourager les familles à s'y rendre avec les enfants pour créer du lien avec le livre, l'image. Ils peuvent assister à des ateliers de lecture, jeux de rôles et ainsi créer des liens avec les médiathécaires et d'autres familles.

Une inscription à la ludothèque est faite pour que les enfants puissent venir y jouer deux matinées par semaine. Une autre occasion est ainsi offerte de pouvoir échanger avec d'autres mamans et des professionnels de la petite enfance.

Les familles ont en commun, d'avoir connu au préalable à leur arrivée, un hébergement via le 115 et de vivre une situation de précarité installée. 16 nationalités sont représentées. Les enfants demeurent majoritaires soit 61,29 % des personnes hébergées.

Logement

22 DLS

9 Appuis logement / SYPLO

DALO

1 Requête COMED

9 Recours contentieux TA

2 Recours Indemnitaires TA

2 Procédures ayant abouti à des dommages et intérêts : 3000,00 € et 27000,00 €

17 Propositions logement

7 Attributions en CAL

1 dossier ajourné avant CAL

11 refus après CAL – motif Rang 2

1 refus famille

Admissions	Nb de personnes
Interne Enfants du Canal (naissance et regroupement familial)	3
SIAO	121

Profil des familles accueillies

124 personnes soit 58 Hommes – 66 Femmes

48 parents - 76 enfants (dont 5 jeunes majeurs – 2 naissances – 1 regroupement familial)

28 familles soit 19 Couples avec enfants - 8 mères isolées avec enfant(s) - 1 père séparé, assujetti à une mesure d'éloignement.

Âges des personnes accueillies

Âges	Nb de personnes	% de personnes
Non renseigné	0	0.0%
- de 3 ans	16	12.9%
3 à 17 ans	56	45.2%
18 à 24 ans	8	6.5%
25 à 44 ans	37	29.8%
45 à 59 ans	6	4.8%
60 à 69 ans	1	0.8%
70 ans et +	0	0.0%
Total	124	100%



Compositions Familiales

	Nb de personnes	Nb de ménages
Adulte seul	1	1
Adulte seul avec enfants	27	8
Couple avec enfants	96	19
Total	124	24

Emploi - au 31/12/2023

En emploi	Sans emploi
62%	38%

Caractéristiques des personnes prises en charge

	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	Total
Couple	0	7	3	9	19
Parent isolé	3	0	4	1	8

Ressources des familles

Sur 19 couples, 11 d'entre eux perçoivent des ressources uniquement basées sur le salaire d'un parent qui peut être associé à des prestations sociales.

Sur 8 familles monoparentales, 4 d'entre elles ne travaillent pas mais disposent de prestations familiales, toutefois il est à noter qu'une famille a été sans ressource jusqu'en décembre 2023.

Tout public

Personnes bénéficiaires de la protection internationale (réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire)	17
Femmes victimes de violence	3
Personnes placées sous-main de justice	1
Personnes présentant des troubles psychiques	20
Personnes victimes de violence	20
Personnes sortant d'incarcération	1
Jeunes majeurs (18-25 ans)	5
Personnes en situation de handicap (ayant été reconnu ou reconnu par la MDPH ou faisant l'objet d'un dossier en cours de traitement par la MDPH)	6

Familles sortantes

Le CHAP comptabilise 36 sorties au cours de l'année dont 1 réorientation en CHS.
7 Familles, soit 12 adultes et 22 enfants- 6 couples et 1 famille monoparentale – accèdent au logement dans le parc locatif social.

Composition familiale - sorties du dispositif



Durée de séjour

Composition familiale	Nb de familles
Parent isolé + 3 enfants	1
Couple + 2 enfants	2
Couples + 3 enfants	1
Couple + 4 enfants	3
Parent isolé	1
Total	8

Durée de séjour	Nb de ménages sortants
18 mois à 2 ans	4
2 à 3 ans	1
3 à 4 ans	2
> 4 ans	1
Total	8

Durée moyenne de séjour

	Nb de personnes	Durée moyenne du séjour (mois)
Logement social	35	29.06
Réorientation CHUS	1	53.00

Ressources à l'entrée dans le logement

1	Isolée + 3 enfants	183 € (complété par salaire Jeune majeur 1900 €)
2	Couple + 2	1200 € - 2300 €
1	Couple + 3	1705 €
3	Couple + 4	2091 € - 2725 € - 3166 €



17 adultes sortant
dont 2 jeunes
majeurs



11 emploi
1 formation
1 arrêt maladie
4 au foyer

Précision sur les sorties logement

T4	Clamart	ICF Habitat	T3	Boulogne Billancourt	Hauts de Seine Habitat
T4	Chatillon	Hauts de Seine Habitat	T3	Fontenay aux Roses	CDC Habitat
T4	Issy les Moulineaux	AXIMO	T3	Malakoff	SAIEM Malakoff Habitat
T4	Paris 11	Paris Habitat			

▷ Réseau et partenariats

Le CHAP s'inscrit dans un environnement de proximité lié à l'implantation géographique des appartements, en lien avec une diversité d'interlocuteurs.

Il collabore avec de nombreux acteurs de terrain et partenaires, sans lesquels il ne serait pas en mesure d'accompagner au mieux les familles.

Son réseau s'étend plus largement sur le département des Hauts-de-Seine, Paris et le territoire Francilien. Il s'ajuste et évolue en fonction des situations et de la nature des besoins rencontrés.

Réseau partenarial

Services Préfectoraux, départementaux de proximité

Administrations, Délégué Départemental aux droits des femmes, services Municipaux Pôles sociaux, MAPS, ASE, AEMO, CCAS, CAF

Autres acteurs sociaux et de proximité

Maisons des droits, écoles, collèges, crèches...

Réseau emploi formation

Pôle emploi, Maisons de l'emploi, Missions locales, CODAC DPH, ACTIVE FARAIDE, ASEC, ACIFE, Initiative Emploi, LINKEDOUT, Food de rue, Carton Plein, Association Espaces...

Services de santé

Médecins généralistes et spécialistes, Hôpitaux, centres de santé municipaux, PMI, CAMSP, MDPH, GHU Paris 14, L'Enfant bleu...

Réseau associatif et privé

Centres sociaux-culturels - Centre Guyemer et Pavé Blanc - Secours Catholique, Secours Populaire, Restos du cœur, FAP, Emmaüs Connect...

Les Petits Chaperons Rouges, Coup d'Pouce, Banque Alimentaire, la Gafib, la Croix Rouge, Crésus, GISTI, CIMADE, Adage18, NVN, Association Flora Tristan, Femmes Solidaires...

Logement

DRIHL, Siao92, Action Logement, AFILL, FSL,

bailleurs sociaux, gardiens... d'immeubles, Agences immobilières, propriétaires privés...

▷ Financement

Dotation annuelle de la part de l'UD DRIHL92

Soutiens Structure d'Hébergement

Bailleur 1001Vies habitat, Antin-résidence, ICF.

▷ Constats et perspectives

En cette année 2023, le contexte socio-économique, les parcours de vie, les traumatismes vécus, les barrières de la langue, le manque d'autonomie pour certains, les difficultés psychologiques et de santé sont des obstacles, rendent fragiles et instables les situations pour beaucoup et parfois même, au moment de l'entrée des familles dans le logement.

Des problèmes récurrents d'ordre administratif liés à l'obtention des titres de séjour ou leurs renouvellements, à la rupture de droits notamment des prestations familiales, des couvertures maladies, auxquels s'ajoutent les délais anormalement longs de traitements par les administrations, la complexité des démarches qu'engendrent le tout numérique et la fermeture des guichets, participent au blocage des situations et la précarisation des familles.

L'accès aux formations, à l'emploi relève du parcours du combattant pour les personnes qui en sont éloignées, celles ne disposant pas d'un niveau scolaire et/ou la maîtrise de la langue suffisants, celles ne disposant pas d'un mode de garde leur permettant de s'inscrire dans un projet professionnel. L'accès au logement est trop souvent conditionné par des garanties : revenu « acceptable », stabilisé, CDI pour au moins un membre de la famille qui la compose, alors même que le taux de précarité de l'emploi ne cesse de progresser touchant surtout les personnes peu diplômées et les jeunes. A cela s'ajoutent des problématiques de santé d'ordre psychologique et/ou psychique qui touchent adultes et enfants et pour lesquelles, l'accès aux soins, la prise en charge et l'accompagnement demeurent

compliqués, compromis, voire inexistants tant le secteur médico-social est saturé ou inadapté.

Les problèmes liés à la scolarité des enfants ne sont pas en reste, les délais anormalement longs concernant l'affectation des collégiens à leur arrivée au sein de l'hébergement, des parents inégaux dans l'accès aux technologies de l'information et de la communication. Une fracture numérique qui ne leur permet pas la compréhension du système scolaire, de leur rôle et place, dans et à côté de l'école, qui les dépossède du suivi de la scolarité de leurs enfants et tout ce qui y est rattaché : cantines, centre de loisirs etc...

Au-delà de la scolarité, peu de familles sont équipées en outils informatiques. Par manque d'accès ou de connaissance du numérique, les adultes, bien qu'ayant majoritairement acquis un smartphone, ne savent pas ou ne peuvent pas accéder à certains services au risque de renoncer à effectuer ou entreprendre des démarches, en raison de leur complexité. Ainsi la dématérialisation les empêche d'accéder à leurs droits, de postuler à un emploi, de renouveler des documents personnels... Ils sont contraints à une relation d'aide et sont freinés dans leur capacité d'autonomie.

De nouvelles problématiques émergent au cœur de l'hébergement : l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales, des enfants victimes des violences intra-familiales mais également des parents dont les enfants sont confrontés au harcèlement scolaire ou subissant des maltraitements dans leur crèche. A cela s'ajoutent les risques croissants et repérés de l'usage excessif des écrans sur le comportement et le développement psychomoteur des enfants quel que soit leur âge. Face à ces constats, l'équipe du CHAP s'oblige à porter une attention toute particulière aux relations qui se jouent au cœur des familles, au sein des couples et à une vigilance accrue à l'égard des enfants. Elle conserve sa démarche d'intervention à domicile dans l'hébergement à travers un accompagnement de proximité, avec l'intensité nécessaire face aux besoins exprimés par les familles mais également ceux repérés par l'équipe.

Elle se dote d'outils supplémentaires de

compréhension, d'analyse, de formation, pour agir au mieux, en prévention des risques, pour ajuster et renforcer son accompagnement. Elle développe et renforce son réseau pour permettre une prise en charge adaptée en fonction des situations. Elle vient en soutien, aux côtés des familles, pour leur redonner une place à part entière et digne auprès des partenaires ou institutions quand cela est nécessaire.

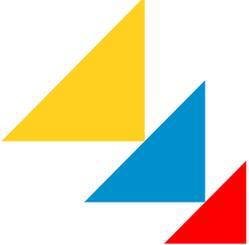
En 2024, le CHAP souhaite poursuivre son engagement auprès des familles, sa démarche et ses modalités d'accompagnement dans tous les axes d'intervention énoncés.

Au-delà des actions qu'elle porte, l'équipe veut être force de proposition sur la question du bien-être, notamment en direction des femmes et des enfants. Elle s'associe à rendre efficiente la philosophie et la stratégie « logement d'abord » mise en œuvre au cœur des EDC. En continuant à défendre et soutenir le droit au logement dans un contexte national où, la loi au droit au logement opposable est scandaleusement bafouée.



Étude nationale des coûts du dispositif AHI

Activités d'hébergement permanent : nombre de nuitées réalisées	31 906
Nombre de places installées	94
Nombre de personnes hébergées	124
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : moins de 3 ans	16
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 3 et 17 ans	56
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 18 et 24 ans	8
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 25 et 59 ans	43
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : 60 ans et plus	1
Adultes sans enfant	5
Nombre de ménages	28
Nombre d'adultes hébergés	53
Nombres de Séjours dans l'année (nombre de personnes sorties)	36
Nombre de séjours inférieurs à 8 jours	0
Nombre de séjours supérieurs à 8 jours et inférieurs à 6 mois	0
Nombre de séjours supérieurs à 6 mois	36
Cumul des durées de séjours des ménages sortis (en jours)	31 846
Nombre de personnes présentes au '2023-12-31'	88
Cumul des durées de séjours des personnes présentes au '2023-12-31' (jours)	51 873
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement ordinaire (privé ou social)	35
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement adapté	0
Nombre de séjour - Sortie autre (fin de prise en charge- réorientation CHUS)	1



Résorption des bidonvilles

Mesnil

▷ Rapport d'activité 2023

À l'aube d'une année 2024 où les conditions de vie en bidonville s'aggravent et où les financements alloués à leur résorption s'amenuisent, le dispositif Mesnil entre dans sa septième année de fonctionnement, dont près de quatre en hébergement de stabilisation en semi-collectif. Au-delà d'une année encore riche en réussites et en difficultés, l'année 2023 a permis la mise en place d'une nouvelle gouvernance du service et d'une nouvelle dynamique de relogement des ménages accompagnés.

▷ Contexte

La mise en place du dispositif Mesnil sur la commune de Stains intervient en réponse au travail du programme de médiation scolaire de l'association Les Enfants du Canal sur le territoire à partir de l'année scolaire 2015-2016. Pour répondre aux besoins d'accompagnement socio-professionnel des familles vivant en bidonville en Île-de-France, et plus spécifiquement sur la ville de Stains, populations migrantes d'Europe de l'Est, "Roms" ou présumées comme telles, ce dispositif passerelle d'insertion innovant en

2017 entendait dès lors combiner une approche plurielle : un accompagnement social à la fois spécifique et global, un volet régional d'orientation et d'admission, mais également un projet architectural, alliant esthétique, développement durable et insertion, avec celle d'un ancrage local d'un centre d'hébergement intégré au sein d'un territoire ; territoire riche de ses associations et de ses structures et autres institutions favorisant l'accès aux droits et l'intégration des personnes. Le tout en y adossant la spécificité de l'association Les Enfants du Canal : respect de la temporalité des personnes, accès au logement, lutte contre l'exclusion et les discriminations, ou encore pair-aidance.

▷ Objectifs

- Accès aux droits administratifs (identité, domiciliation, banque, impôts...);
- Accompagnement à la scolarité, à la parentalité
- Accès aux soins et à la santé (AME, PASS...)
- Accompagnement à la définition d'un projet professionnel et à l'accès aux ressources : emploi (SIAE...), formation (apprentissage du français à visée professionnelle / socio-linguistique...); budget;

- Accès aux droits complémentaires (CSS, Caf...);
- Accompagnement en hébergement (« savoir-habiter », vie quotidienne...)
- Accompagnement vers et dans le logement (SIAO, DLS, DALO, IML, Action Logement...);
- Accès au numérique, mobilité;
- Accès aux loisirs, à la culture, aux sports;
- Développement de la citoyenneté, de la participation et du pouvoir d'agir;

▷ Moyens

Moyens humains au 31 décembre :

Salariés :

- 2 ETP intervenantes sociales
- 0,80 ETP médiatrice sociale
- 0,85 ETP animatrice

- 2 ETP agents d'accueil
- Co-coordination du dispositif : 1 ETP coordinatrice de l'accompagnement social-intervenante sociale et 1 ETP chef de projet
- 1 ETP responsable logistique

Quote part fonctions support :

- 0,40 ETP assistante administrative et comptable
- 0,20 ETP directrice

Volontariat / bénévolat / stage :

- 1 volontaire en **Service civique** (0,80 ETP) (janvier-février)
- 2 volontaires du **dispositif Contrat local étudiant (CLE) mis en place par la ville de Stains**
- 5 étudiantes de l'**EC libre « Engagement étudiant » de l'université Paris 8**
- 2 bénévoles de Stains et Epinay-sur-Seine
- 1 stagiaire de quatrième (collège Henri



© Dragan Lekić

Barbusse – Saint-Denis)

Prestations :

- Psychologue roumanophone / **équipe mobile Bociek association Oppelia-Charonne**
- Agents de sécurité assurant le gardiennage du centre d'hébergement la nuit / **société SGC**
- Nettoyage / **Les Rayons-Régie de quartier de Stains**

Formations : Habilitation électrique (Propuls'), Lutte contre les discriminations liées à l'origine (Collectif KifKif/Iris Formation), Groupe d'analyse des pratiques professionnelles/accompagnement des pratiques managériales/entretien motivationnel/logement d'abord (Alfapsy), Tutorat Service civique, Fonctionnement SIAO (Interlogement 93), Formation civique et citoyenne (Unis-Cité), Démarches et recours DALO (ADIL 93), santé des femmes (ville de Stains)

Actions et bilan

Vision globale de l'accompagnement en 2023

En 2023, le dispositif a accompagné

43 ménages représentant **162** personnes :

79 femmes et **83** hommes

68 mineurs et **94** majeurs

6 naissances ont eu lieu au Mesnil en 2023

6 ménages sortis en LS-Solibail et sortis du dispositif

1 ménage sorti en logement mais encore accompagné

10 ménages sortis du dispositif (déjà en LS-Solibail-altho, autre projet, exclusion)

21 ménages vivant hébergement

2 ménages vivant précarité (hébergé chez un tiers, squat)

3 ménages vivant en logement (LS-Solibail) avant 2023 et toujours en cours d'accompagnement

Entrée dans la file active et en hébergement : 2 ménages

Entrée dans la file active : 3 ménages

Nuitées en hébergement : 33 332

Au 31 décembre 2023, la file active est composée de 27 ménages accompagnés, représentant 139 personnes :

22 ménages en hébergement (84 personnes : 50 majeurs/34 mineurs, 42 H/42 F)

3 en logement (LS-Solibail)

2 en précarité (squat, hébergement chez un tiers)

En perspective de l'année 2024 et à la suite de l'impact de la réduction des moyens financiers alloués, la file active d'accompagnement conventionnée s'est réduite à 36 ménages, spécifiquement recentrée sur les 29 ménages du centre d'hébergement de stabilisation en semi-collectif – 114 places individuelles –, avec à la marge l'accompagnement dans le logement à la suite de l'attribution de logement social de certains ménages.

En 2017, l'ingénierie du dispositif fixait comme objectif une file active de 60 ménages, avec une durée cible de deux ans d'accompagnement, une composition d'équipe plus conséquente (2 CIP, 4 TS, 1 coordinatrice de l'accompagnement social, un chef de projet...), et qui ne tenait pas suffisamment compte des spécificités, rencontrées depuis, dans le cadre du suivi des familles – composition, multi-problématiques, notamment parentalité, situation administrative... –. Cet affinement de la file active est corrélé à une prise en compte des besoins d'accompagnement intensif sur une base de pondération des mesures d'accompagnement des ménages, plus ou moins importantes, au-delà des unités familiales. De plus, la durée cible d'accompagnement doit également être pensée en parallèle de la fluidité des sorties en logement, sur lesquelles l'association n'a plus la main après l'accompagnement à la stabilisation des ressources et à un dossier administratif complet.

A la suite de la suppression des postes de

conseiller en insertion professionnelle, dont une partie de l'accompagnement a été repris par les intervenantes sociales suite à une première baisse de financements en 2022, du remplacement de certains postes d'agent d'accueil par une prestation de gardiennage externalisée auprès d'une société (SGC) pour la gestion des nuits, mais également la vacance d'un poste d'intervenante sociale pendant près de six mois, suite à l'annonce de baisse des financements en juillet 2023, la composition de l'équipe a changé et tend à évoluer à l'horizon 2024 avec **la suppression du second poste de coordination (1 ETP coordinatrice de l'accompagnement social, poste qui ne se justifie plus aujourd'hui au regard de la diminution de la file active et des moyens alloués). En revanche, suite à l'annonce de crédits complémentaires en décembre 2023, l'association a relancé un recrutement pour le poste d'intervenante sociale resté vacant, et recruté une salariée en février 2024. L'association a par ailleurs ouvert une réflexion sur un second poste de médiation spécifiquement axé parentalité-scolarité-vie quotidienne, et recruté une nouvelle volontaire en Service civique.**

Cette évolution est travaillée en parallèle de l'expertise développée par le service depuis 2017 et encore davantage depuis 2020 : relation de proximité, connaissance fine du public, partenariats locaux, équipe roumanophone, accompagnement global...

Vision globale de l'accompagnement depuis 2017

Ménages accompagnés : **79**

Ménages avec attribution logement social : **30**
(1ère début 2019 ; 26 dans le 93, 4 dans le 95)

Ménages avec conventionnement Solibail : **8**

Fin de prise en charge car autonomes : **37**

Fin de prise en charge pour autre raison (non-adhésion/problème grave) : **15**

Orientations

En l'absence d'opérateur missionné sur l'évaluation sociale des publics en bidonville, à la suite de la fin de la mission de Coallia, l'association a continué le travail d'orientation avec d'autres acteurs intervenant en bidonville, notamment Acina au cours de cette année, association d'accompagnement socio-professionnel également missionnée sur les diagnostics sociaux jusqu'en 2021. Le suivi renforcé du dispositif par la SP de Saint-Denis et la Drihl 93 (cf. partie gouvernance) a acté de nouveaux critères d'orientation et d'admission vers le dispositif :

- **Critères** : Familles motivées, actives dans un parcours d'insertion en vue d'accéder à un logement :
 - Pièces d'identité en cours de validité
 - Droits ouverts à l'Assurance maladie / numéro de Sécurité sociale
 - Demande de logement sociale active
 - Déclaration de revenus et avis d'imposition
 - Adultes en mobilisation professionnelle, au mieux déjà en emploi déclaré ou en formation avec une perspective d'emploi
- **Objectif d'accompagnement pour un ménage prêt au relogement en vue d'un passage en commission d'attribution de logements et d'examen de l'occupation des logements (caleol)** : dossier administratif complet + deux salaires ou un salaire et prestations ouvertes au sein du ménage
- **Processus** : Orientations prioritaires par partenaires associatifs/services de terrain intervenant en bidonville > Entretien d'admission > si dispositif correspond et famille d'accord > Validation en comité technique > Entrée en hébergement/Début d'accompagnement

L'ensemble des ménages de la liste AIOS/Adoma de 2017 le souhaitant a été accompagné, comme cela avait été conventionné en 2017 avec la ville de Stains et la Préfecture de la région d'Île-de-France. En vue de 2024, des orientations ont déjà été proposées par Acina, mais également Médecins du Monde/Circonscription de service social de

Stains (direction de la prévention et de l'action sociale, conseil départemental de la Seine-Saint-Denis), l'équipe mobile d'ouverture des droits des femmes enceintes-PMI (conseil départemental de la Seine-Saint-Denis), ou encore Askola.

Logement

Bailleurs les plus représentés sur les 30

	2023
Attribution de logement social	6
Proposition de logement social	12
Solibail	5
Proposition Solibail	1
Orientation Solibail	7
ALTHO	1
Demande de logement social	27
Demandes SIAO	30
Ménages avec demande DALO 75	3
Personne reconnue prioritaire DALO	83
Personne reconnue prioritaire DAHO	9
Ménages SYPLO hors DALO	11
Demande SYPLO	12
Dossier DALO 93 rejeté	1
Recours gracieux DALO	1
Recours administratif DALO	4

attributions depuis 2017 : Seine-Saint-Denis Habitat (10 attributions), Plaine Commune Habitat (6 attributions), I3F (4 attributions)

Tout au long de l'année 2023, les difficultés administratives rencontrées dans l'accès au logement et déjà précisées dans le bilan de l'activité 2022 ont perduré : refus de recours au Droit au logement opposable (Dalo),

renvoyant à un préalable de dossier Syplo pour les ménages hébergés, ainsi que l'exigence du numéro d'inscription au répertoire (NIR) de la Sécurité sociale, dorénavant indispensable pour la création ou le renouvellement d'une demande de logement social, alors qu'une des étapes de l'accompagnement est justement d'ouvrir les droits des personnes à l'Assurance maladie en ce sens. Au-delà de cette adaptation structurelle, une ébauche de solution a été d'orienter certains ménages, ayant des attaches à Paris, à faire une demande de reconnaissance Dalo auprès de la commission de médiation 75, ce qui a fonctionné, malgré des demandes de pièces jamais connues auparavant – en l'occurrence, justificatif de présence sur le territoire depuis cinq ans –.

Durant cette attente souvent longue, notamment au vu de l'antériorité de l'accompagnement effectué – depuis plusieurs années pour certains ménages –, ces derniers peuvent « rechuter » et connaître des difficultés financières : ressources non-maintenues avec fin de contrat, etc. Dans le même temps, des places d'hébergement sont inoccupées alors que des ménages non mis à l'abri demeurent en précarité. De plus, la plupart des familles accompagnées en hébergement ne souhaite plus être orientée en Solibail.

Ces familles « syplotées » ne sont pas prioritaires sur celles déjà reconnues prioritaires Dalo, mais la nouvelle gouvernance (cf. infra) et l'appui de la Drihl 93 concernant les ménages évalués prêts au logement vont permettre à partir de 2024 une plus grande fluidité de sortie en logement.

Accompagnement professionnel : emploi, formation

Au cours de l'année 2023, l'équipe du Mesnil a continué à pallier les difficultés rencontrées par les personnes en insertion : barrière de la langue - importance des cours de français internes dispensés ainsi que des formations de français à visée professionnalisante pour aboutir à leur employabilité - ; travail dissimulé et ressources informelles perçues par les personnes, non-déclarées et exposées à des difficultés avec les employeurs dans l'illégalité ; lien étroit avec

les SIAE du territoire (volet ateliers-chantiers d'insertion et entreprises d'insertion) vers lesquelles les orienter, dont de nouveaux partenariats encore développés cette année (cf. partie infra).

L'arrêt des formations certifiantes dispensées par le Gidef à partir de 2024 amène à repenser les solutions proposées dans l'apprentissage du français, notamment à visée professionnelle, tout comme la restriction de l'accès à la formation pour les personnes sans numéro définitif d'inscription

au répertoire des personnes physiques (NIR, numéro de Sécurité sociale), un provisoire ne suffisant pas.

La collaboration de l'association avec le dispositif Sibel, porté par Ares en Seine-Saint-Denis, a porté ses fruits : 3 personnes accompagnées ont suivi de manière assidue la formation, ce qui a permis deux sorties positives en emploi au cours de l'année 2023, dont une en CDI ; participation aux comités de pilotage

Accompagnement professionnel

			2023
Adulte accompagné	Femme	89	46
	Homme		43
Inscription Pôle Emploi			74
Personne salariée	CDI	39	10
	CDD		11
	CDDI		18
	Intérim		
	C pro		2
Auto-entrepreneur			3
Personne en activité de vente de biens de récupération au Carré des biffins (Aurore)			2
Droit ouvert à l'allocation chômage d'aide au retour à l'emploi (ARE)			14
Personne inscrite à la Mission locale (16-25 ans)			15
Personne en formation linguistique indemnisée	PEE		8
	Sibel		3
	Gidef		8
	Espace dynamique d'insertion		1
	En emploi		33
RSA			9
Activité informelle			12

Inclusion bancaire

Banque	Compte bancaire classique	66
	Livret A	14
	Nickel	13

Scolarité

	2023	Au 31 décembre
Mineur accompagné	68	45
Enfant scolarisé	51	33
Maternelle (primaire)	10	2
Élémentaire (primaire)	16	11
Collège (secondaire)	16	15
Lycée (secondaire)	3	1
ULIS	2	1
Formation professionnelle (cf. PEE/EDI)	2	1
IME	2	2

Romcivic, projet de médiation scolaire, Mesnil... L'accompagnement à la scolarité est au cœur de l'action de l'association Les Enfants du Canal depuis huit ans. Cette part de l'accompagnement et les thématiques liées, notamment d'appui à la parentalité, peuvent persister malgré la stabilisation en hébergement, ce qui amène l'association à utiliser différents leviers : au-delà des partenariats externes (PMI, établissements scolaires...), du stage en 2022 d'une technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF) en formation et d'un travail d'accompagnement en collectif, une réflexion est en cours sur la remise en place d'un poste dédié, pour apporter des solutions aux problématiques insuffisamment prises en compte.

Les questions de protection de l'enfance ont conduit à un travail concerté avec les acteurs

de l'aide sociale à l'enfance, notamment par la mise en place de réunions pluriprofessionnelles (RPP), ayant par exemple abouti à l'intervention d'une TISF dans le cadre d'une mesure d'action éducative en milieu ouvert (AEMO).

L'équipe du Mesnil a par ailleurs participé au démarrage d'un projet autour de la scolarité, mis en place par l'équipe enseignante de l'établissement scolaire primaire Romain Rolland de Stains.

Domiciliation

	2023
Adulte Mesnil	79
Adulte autre (logement social, Solibail)	49

Santé et accès aux soins

	2023
Assurance maladie (droits de base)	117
Complémentaire santé solidaire (CSS, ex-CMU-C/ACS)	100
Aide médicale d'État (AME)	3
Reconnaissance Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)	7

L'équipe du Mesnil doit faire face à un nombre important de personnes fragilisées physiquement, du fait de leur parcours en précarité, décompensant notamment après leur stabilisation en hébergement. Elles connaissent des maladies chroniques nécessitant un suivi accru et un accompagnement physique vers le soin régulier, dont la médiatrice sociale s'est saisie et sur lequel elle souhaite se spécialiser. La question du suivi des grossesses, notamment précoces, est également un enjeu important.

Les problématiques de santé mentale sont

travaillées avec l'intervention d'un psychologue de l'équipe Bociék de l'association Oppelia-Charonne.

L'année 2023 a à nouveau été l'occasion d'un échange étroit avec le service "Partenaires solidaires" de la Caisse primaire d'assurance maladie de Seine-Saint-Denis, dans l'objectif de travailler sur des problématiques d'ouverture de droits, bien qu'il ne permette pas de travailler sur les demandes d'Aide médicale d'Etat (AME).

Allocations familiales, impôts, aides financières/alimentaires

	2023	
Démarche auprès de la Caisse d'allocations familiales (Caf)	Ménage avec droits ouverts	32
	Ménage dont la demande est en cours	6
	Ménage dont le dossier est bloqué	4
	Ménage bénéficiant de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)	6
	Ménage bénéficiant de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)	4
	Ménage avec un recours auprès de la Caf	5
Impôts – Déclarations de revenus	75	
Demande d'aide financière auprès du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis	4	

Au cours de l'année 2023, la Caisse d'allocations familiales a bloqué, avec des délais anormalement

	2023
Colis aide vestimentaire/hygiène/ etc. - association MaMaMa	5
Colis alimentaire - interne	53

longs, des dossiers de ménages accompagnés, dans le but de vérifier leur éligibilité concernant le droit au séjour, ce qui retarde la stabilisation de ressources en vue d'une proposition de logement social.

La perspective d'un partenariat avec la Caf de Seine-Saint-Denis à l'horizon 2024 pourrait permettre la levée de freins sur des blocages administratifs ou l'accompagnement de projets, notamment liés à la parentalité.

Animation, activités collectives et accompagnement complémentaire

- Soutien scolaire individualisé, avec l'appui des bénévoles et volontaires (cf. supra)
- Cours de français langue étrangère (FLE) sous la forme d'ateliers sociolinguistiques
- Atelier d'actualisation à Pôle emploi et d'initiation au numérique, lutte contre la précarité numérique (ateliers e-parentalité avec Reconnect, accès aux smartphones et abonnements avec Emmaüs Connect)
- Prévention en santé : bucco-dentaire (dentiste du centre municipal de santé de Stains), sensibilisation en vie sexuelle et affective pour les adolescents et adultes (intervention d'une conseillère conjugale et familiale du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis), cancer féminin (intervenante du centre régional de coordination des dépistages des cancers - Île-de-France), participation de résidentes à la journée de formation à la santé des femmes (ville de Stains)
- Ateliers jardinage avec l'association Racines
- Aide alimentaire sous forme de dons de légumes de la Ferme urbaine de Saint-Denis par Zone Sensible, projet du collectif artistique Parti Poétique
- Nettoyage collectif extérieur : tour de ménage

entre résidents, séances de sensibilisation (ramassage de déchets dans et aux alentours du centre)

- Réunions mensuelles entre résidents et professionnels “mieux-habiter”
- Pouvoir d’agir des femmes : groupes de paroles, goûter 8 mars journée droits...
- Séjours scouts adaptés, en partenariat avec Scouts et Guides de France
- Fêtes : Mărțișor (fête traditionnelle roumaine de début du printemps), début de l’été, Noël...
- Initiation à la lecture : ateliers association Sur le chemin du livre, participation au Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis, bibliothèques à disposition pour les résidents au sein de la salle polyvalente...
- Accès aux loisirs : piscine, base de loisirs, informations et accompagnement à l’inscription aux séjours de vacances de la ville...
- Accès à la culture : programme Respirations avec Cultures du Coeur, Les Petits Débrouillards (initiation aux sciences) et Fédérations des acteurs de solidarité, fréquentation de la médiathèque (projet de règlement intérieur en roumain associant les enfants), notamment dans le cadre des concours de création de chansons de L’école des loisirs (éditeur jeunesse) “Maisons de papier, maisons rêvées” ; cinéma : « Ciné-regards » (Cultures du Coeur 93) projection collective « Brooklyn », « Lorax », séance Espace Paul Eluard « Femmes politiques », Studio Théâtre de Stains : ateliers d’initiation aux arts du cirque
- Accès au sport : ateliers boxe-écriture
- Salle d’activités : espace de jeux parents-enfants
- Spectacles de contes, concert, à la Médiathèque Matéo Maximoff / centre de ressources Fnasat-Gens du voyage et études tsiganes

Les portes ouvertes 2023 du dispositif, en novembre, ont été l’occasion du lancement officiel d’une résidence d’écrivains au sein du Mesnil, en vue de la création d’une bande dessinée retraçant l’histoire des familles accompagnées et du projet, avec la présence de Simon Rochepeau et Johann Le Berre.

Différents ateliers ont ponctué la fin de l’année : recueil de récits de vie, ateliers dessin, projection Les enfants de la fée (Kesaj Tchave), participation au Café des écrivains du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis...

Vie du service, temps forts et événements marquants

Mars : séjour d’échange avec étudiantes belges et leurs enseignantes du département social de l’école HELHa à Louvain-la-Neuve (Cardijn) ; échange avec étudiants du parcours Animation sociale et socioculturelle du BUT Carrières sociales de l’IUT de Bobigny (université Paris 13) ; présentation du dispositif lors de la rencontre nationale des associations et opérateurs de la résorption des bidonvilles organisée par la Dihal ; participation à la commission de médiation Dalo 75 ; Mărțișor (fête traditionnelle de début du printemps)

Avril : Assemblée générale de l’association

Juin : Participation aux rencontres nationales de Romeurope à Montpellier ; fête d’été

Juillet : Participation à la journée sur l’emploi des personnes en bidonvilles à la Dihal

Septembre : Participation au forum des associations de la ville de Stains ; appui au stand de l’association Racines lors l’inauguration du parc des Tartres (Stains) ; mobilisation « De l’Urgence au Logement » par la Fédération des acteurs de la solidarité Île-de-France ; Olympiades de l’emploi (Stains)

Octobre : Portes ouvertes du dispositif ; participation au conseil d’habitants « Terrasses citoyennes »

Novembre : Cérémonie du contrat local étudiant (CLE) (Stains) ; collecte nationale des Banques alimentaires ; Forum des prescripteurs IAE-EA (Bobigny)

Décembre : Forum du bénévolat et de l’engagement citoyen (Stains) ; Séminaire sur l’habitat intercalaire et la résorption des bidonvilles à Montpellier par l’association

Quatorze ; Forum du BTP (Stains) ; Fête de Noël ;
Foire des savoir-faire solidaires avec l'association
Racines (Stains)

Médias : « Un dispositif efficace qui a du sens
en Seine-Saint-Denis », Dihal Blog résorption
bidonvilles, 12/01 ; « Des bidonvilles de Stains au
camp scout des Yvelines : des vacances nature
pour les enfants défavorisés », Le Parisien, 09/08

Collectif Bidonvilles 93 : Réunions à la fois
opérationnelles entre acteurs intervenant auprès
des personnes vivant en bidonville, mais aussi
de plaidoyer en vue des JOP 2024, accueil en
stage court d'un salarié d'Hors La Rue, accueil
des équipes de Médecins du Monde et de
l'Agence régionale de santé en vue d'un dépistage
saturnisme sur un bidonville de Stains...

Travail inter-services : Livret d'accueil enfants
commun avec le CHU-altho Chap 92, échange
avec l'atelier-chantier d'insertion, groupes
de travail coordinations-direction-conseil
d'administration...

Perspectives

- Logement : renforcement du suivi par
la mission Urgences sociales et publics
spécifiques de la Drihl ; travail auprès d'Action
Logement, de bailleurs spécifiques ; travail
sur sorties en grande couronne et en région
- Scolarité et parentalité : réflexion autour
de la mise an place d'un projet de médiation
interne au service, s'appuyant notamment sur
la pair-aidance
- Santé : spécialisation du poste de médiation
sociale sur l'accès et l'accompagnement aux
soins dans une logique de médiation
- Renforcement des moyens d'accès à
l'autonomie : langue française, numérique,
mobilité
- Renforcement de l'appui à la vie quotidienne
au sein des domiciles (hébergement,
logement)
- Loisirs, culture et sport : accès au droit
commun
- Médiation et prévention autour des
problèmes de voisinage, dont déchets, et
ceux liés à la proximité immédiate au centre

d'hébergement des lieux de vie en précarité

- Besoins d'investissement : voies d'accès
intérieures aux habitations, aire de jeux pour
les enfants
- Financements : stabilisation des moyens,
réponse à de nouveaux appels à projets pour
déployer les actions complémentaires sus-
citées
- Collectif Bidonvilles 93 : Travail partenarial
avec les acteurs intervenant à Stains dans
l'objectif un plaidoyer opérationnel pour la
résorption des bidonvilles sur le territoire de
la commune

Partenariats, gouvernance et soutiens financiers

Contacts et partenariats développés ou renforcés

Logement : Service Solibail Interlogement 93 ;
Banque solidaire de l'équipement (Emmaüs Défi)
de Seine-Saint-Denis (aménagement mobilier en
logement social et accompagné)

Emploi-formation : Re-Belle, Moulinot, Alteralia
Solid'R, Halage, Reavie, Taf et Maffé, DKS
Nettoyage et Services, Les Rayons, Cravate
de l'emploi, Service développement emploi-
formation-insertion ville de Stains ; PEE-SFMAD
; Ares-Sibel 93 ; Gidef ; Pôle Emploi agence
de Stains service "Accompagnement global" ;
Mission locale intercommunale – Stains

Santé : Centre municipal de santé (CMS) de la
ville de Stains ; service "Partenaires solidaires"
de la Caisse primaire d'assurance maladie de
Seine-Saint-Denis ; équipe mobile psycho-sociale
Bociek - Oppelia-Charonne

Parentalité : Services de la protection maternelle
et infantile, de l'aide sociale à l'enfance
(direction de l'enfance et de la famille) du conseil
départemental de la Seine-Saint-Denis

Scolarité : Centre administratif-espace Louis



© Nicolas Waltefaugle

Pierna (ex-espace Angela Davis) ; Inspectrice de l'Education nationale et conseillère pédagogique de circonscription de Stains ; Casnav ; directions et enseignants d'établissements scolaires de Stains : écoles maternelles Anatole France, Joliot Curie, André Lurçat ; école élémentaires Romain Rolland, Victor Hugo, Joliot Curie, Guillaume Apollinaire, collèges Joliot Curie, Pablo Neruda

Culture : cf. partie animation

Autre : SGC (prestataire gardiennage/sécurité de nuit) ; association Mamama (colis vêtements-hygiène d'urgence pour les enfants-mères en précarité) ; collège Henri Barbusse de Saint-Denis (accueil stagiaire)

Acteurs de la résorption des bidonvilles : collectif Bidonvilles 93, avec notamment Acina, Médecins du Monde, Askola, Secours Catholique, Hors La Rue, Solidarités - International, Première Urgence Internationale...

Gouvernance et financements

Gouvernance

- Au cours de l'année 2023, la gouvernance du dispositif a évolué, avec l'objectif d'un suivi renforcé et plus efficient des sorties en logement et des orientations en hébergement. Cette gouvernance s'est traduite par le pilotage resserré de la sous-préfecture (SP) de Saint-Denis, représentant les services de la Préfète déléguée pour l'égalité des chances (Pedec) en Seine-Saint-Denis, avec l'appui de la mission Insertion du Secrétariat général aux politiques publiques de la préfecture de région Île de France, de la DIHAL et de la mission Urgences sociales et publics spécifiques de la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (Drihl) de Seine-Saint-Denis pour le suivi des ménages prêts au logement et situations complexes.

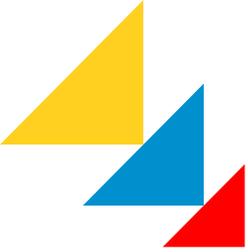
- Trois comités de suivi ont eu lieu au cours de l'année 2023 : un premier en mai sous la forme d'un comité de pilotage, un an après une rencontre institutionnelle qui préfigurait les nouvelles orientations de gouvernance du dispositif ; deux comités techniques, en octobre et décembre, présidés par la sous-préfecture de Saint-Denis, dont l'objectif est de dresser un état d'avancement des familles prêtes au logement ou en voie de l'être, d'identifier les difficultés, notamment administratives pouvant être gérées via un « circuit court », mais également d'échanger sur les profils des nouvelles admissions au sein du dispositif. Selon cette nouvelle modalité de gouvernance, le comité de pilotage est présidé par la préfète déléguée pour l'égalité des chances de Seine-Saint-Denis.
- Au-delà de ces rencontres, l'association a transmis sur un modèle trimestriel des indicateurs de suivi, tout en proposant leur amélioration pour une meilleure représentation quantitative et qualitative du travail effectué dans le cadre de l'accompagnement socio-professionnel vers le logement.
- L'année 2023 a également vu une tentative, non aboutie, de la mise en place d'une nouvelle convention pluri annuelle et tripartite au début du second semestre, préfigurant la volonté d'une convention pluriannuelle sécurisant la gouvernance et les budgets de fonctionnement d'une part et d'amortissement liés à l'investissement d'autre part. Ce sujet reste à l'ordre du jour des échanges avec la Préfecture de la région d'Île-de-France, l'association restant endettée jusqu'en 2028, la convention initiale de 5 ans (2017/2022) ayant expiré.
- Autre nouveauté, l'inscription du dispositif Mesnil au répertoire FINESS (Fichier national des établissements sanitaires et sociaux) va permettre un suivi affiné via une grille d'indicateurs axés sur ceux de l'Etude nationale des coûts (ENC), comme pour les autres services d'hébergement de l'association et dispositifs du secteur AHI (accueil-hébergement-insertion).

Financements

- Un audit a été mené suite à l'octroi du financement du Fonds social européen pour les années 2020-2021, qui n'a donné lieu à aucune reprise.
- Octroi d'un financement suite à la réponse à l'appel à projets « Alliances locales pour les solidarités 2023 » Commissariat à la lutte contre la pauvreté / DRIEETS d'Île-de-France.
- L'association, financée à environ 98% par l'Etat, subit depuis plusieurs années les délais de versement des subventions tardifs, avec le versement d'acomptes versés entre mars et mai, des arbitrages connus au plus tôt à l'été, pour des versements de soldes qui arrivent parfois en décembre. L'association n'ayant pas de trésorerie, a recours à des facilités de caisse auprès de ses banques ce qui génère des frais supplémentaires. Pour l'année 2023, les frais bancaires liés aux décalages de versement des subventions (Dailly, autorisations de découvert) s'élèvent à plus de 40 000€ répartis sur l'ensemble des services concernés. Ce sont 40 000€ d'argent public du bop 177 ou des crédits DIHAL, fléchés pour la lutte contre l'exclusion, qui partent en frais bancaires et qui sont autant de moyens en moins pour le fonctionnement de nos dispositifs.

Étude nationale des coûts du dispositif AHI Collectif

Activités d'hébergement permanent : nombre de nuitées réalisées	33 332	
Nombre de personnes hébergées	119	
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : moins de 3 ans	15	
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 3 et 17 ans	37	
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 18 et 24 ans	18	
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 25 et 59 ans	47	
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : 60 ans et plus	2	
Adultes avec enfants	47	
Adultes sans enfants	20	
Nombre de ménages	31	
Nombre d'adultes hébergés	67	
Nombres de séjours dans l'année (nombre de personnes sorties)	35	
Nombre de séjours supérieurs à 8 jours et inférieurs à 6 mois	3	
Nombre de séjours supérieurs à 6 mois	32	
Cumul des durées de séjours des ménages sortis (en jours)	24 718	
Nombre de personnes présentes au '2023-12-31'	84	
Cumul des durées de séjours des personnes présentes au '2023-12-31' (jours)	30 018	
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement ordinaire (privé ou social)	15	
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement adapté (IML)	2	
Couple sans enfants	6	
Couple avec enfants, famille	24	
Groupe familial	1	
Personnes représentant des addictions avec une prise en charge médico-sociale	1	
Personnes placées sous main de justice	1	
Personnes en situation de handicap	8	
Nombre de chambres	doubles	6
	pouvant accueillir 3 personnes	2
	pouvant accueillir 4 personnes	16
	pouvant accueillir plus de 4 personnes	5



Partenaires



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020



Financé par



DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'HÉBERGEMENT ET DU LOGEMENT



PRÉFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS



Être humain :



ICF HABITAT LA SABLIÈRE



ActionLogement



élogie - SIEMP



Association Les Enfants du canal

5 rue Vésale

75 005 Paris

Tél. 01 43 21 72 42

www.lesenfantsducanal.fr

contact@lesenfantsducanal.fr

